

Surmonter les obstacles aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique

Surmonter les obstacles aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique

Cette publication présente les résultats d'une enquête menée auprès des praticiens de l'efficacité énergétique sur les défis et les solutions pour surmonter les obstacles aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique.

La région de la CEE, qui comprend 56 États membres d'Europe occidentale (membres et non-membres de l'Union européenne), d'Amérique du Nord (Canada et États-Unis), d'Europe du Sud-Est, d'Europe orientale, du Caucase, d'Asie centrale, Israël, la Turquie et la Fédération de Russie, en constitue le principal centre d'intérêt géographique.

Cette publication est un exemple de collaboration productive entre la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et le Centre de Copenhague de l'efficacité énergétique.

L'analyse de l'enquête ainsi que ses conclusions et recommandations seront d'une grande utilité pour la communauté œuvrant à l'efficacité énergétique, en particulier pour les décideurs politiques qui peuvent en appliquer les résultats à la situation dans leurs pays et identifier des approches permettant d'améliorer le climat d'investissement en faveur de l'efficacité énergétique.



Information Service
United Nations Economic Commission for Europe

Palais des Nations
CH - 1211 Geneva 10, Switzerland
Telephone: +41(0)22 917 12 34
E-mail: unece_info@un.org
Website: <http://www.unece.org>



COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES
POUR L'EUROPE



**SURMONTER LES OBSTACLES
AUX INVESTISSEMENTS
EN FAVEUR DE L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE**



NATIONS UNIES
NEW YORK ET GENÈVE, 2017

NOTE

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. En particulier, les frontières indiquées sur les cartes n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielles de la part de l'Organisation des Nations Unies.

La mention d'une firme, d'un procédé breveté ou de produits commerciaux n'implique aucune approbation de la part de l'Organisation des Nations Unies.

REMERCIEMENTS

La présente publication est le résultat des travaux de recherche entrepris par Oleg Dzioubinski dans le cadre du Programme sabbatique de l'ONU au Centre de Copenhague de l'efficacité énergétique qui est la plateforme de l'Initiative SE4All (Sustainable Energy for All – Énergie durable pour tous).

Des contributions précieuses ont été reçues à divers stades des travaux de recherche et de la préparation de la publication de la part des organisations et experts suivants :

- Le Centre de Copenhague de l'efficacité énergétique et le Partenariat PNUE DTU, en particulier, John Christensen, Vijay Deshpande, Tim Farrell, Susanne Konrad, Thomas Krader, Dan Howis Lauritsen, Mark Lister, Ksenia Petrichenko, Milan Rusnak, Romanas Savickas, Marco Schletz, Peter Skotner, Aristeidis Tsakiris, Xiao Wang et Xianli Zhu.
- Le Groupe d'experts de l'efficacité énergétique de la CEE et son bureau, notamment Stefan Buettner, Aleksandar Dukovski, Natalia Jamburia, Hannes MacNulty et Zlatko Pavičić.
- La Division de l'énergie durable de la CEE, en particulier, Viktor Badaker, Scott Foster, Stefanie Held et Iryna Lagodna.
- Les personnes qui ont répondu à l'enquête sur les moyens de surmonter les obstacles aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique.
- Les participants à l'atelier consacré au plaidoyer en faveur de la rentabilité financière de la politique d'efficacité énergétique dans le cadre d'une démarche associant les pouvoirs publics et l'industrie organisé lors du huitième Forum international sur l'énergie au service du développement durable (Astana, 13 juin 2017) et à la session consacrée à l'efficacité énergétique lors du dixième Forum du développement économique local (Tbilissi, 13 septembre 2017).

ECE/ENERGY/117

PUBLICATION DES NATIONS UNIES

eISBN 978-92-1-363047-1
ISSN 1014-9120

Copyright © Nations Unies, 2017

Tous droits réservés

Front cover photo : Colourbox.dk / Alex Lukin

Design and layout : Kowsky

AVANT-PROPOS

L'efficacité énergétique est l'un des objectifs de l'initiative SE4All (Énergie durable pour tous) et l'une des cibles de l'objectif de développement durable (ODD) 7. Le but est de doubler le taux global d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici à 2030. Bien que des progrès significatifs aient été réalisés, le rythme des améliorations n'est pas suffisamment rapide pour atteindre le niveau qui permettrait de limiter l'élévation de la température mondiale à 2 degrés Celsius au maximum (et de préférence à 1,5 degré) d'ici à 2050, comme énoncé dans l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

Cette publication examine les obstacles à l'investissement en faveur de l'efficacité énergétique et les moyens de les surmonter. Il existe un vaste corpus de recherche sur ces investissements et les facteurs qui empêchent de réaliser pleinement le potentiel d'efficacité énergétique. Cependant, ceux qui travaillent dans le domaine de l'efficacité énergétique estiment que les praticiens sont à même de fournir des données supplémentaires et précieuses sur les défis et les solutions permettant de surmonter ces obstacles. Pour recueillir ces données, une enquête portant sur divers aspects du problème a été élaborée et largement distribuée auprès d'experts en efficacité énergétique représentant les gouvernements, le secteur privé, les institutions financières, les organisations internationales et intergouvernementales, les organisations à but non lucratif, les universités et des experts indépendants.

L'analyse de l'enquête ainsi que ses conclusions et recommandations seront d'une grande utilité pour la communauté œuvrant à l'efficacité énergétique, en particulier pour les décideurs politiques qui peuvent en appliquer les résultats à la situation dans leurs pays et identifier des approches permettant d'améliorer le climat d'investissement en faveur de l'efficacité énergétique. Cela peut inclure, le cas échéant, l'amélioration du cadre réglementaire, y compris de sa mise en œuvre et de son application ; une meilleure sensibilisation des institutions financières au financement de l'efficacité énergétique et la réduction de la perception de son niveau de risque ; une connaissance accrue des nombreux avantages des projets en faveur de l'efficacité énergétique et d'autres mesures recommandées dans la présente publication.

Cette publication est un exemple de collaboration productive entre la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et le Centre de Copenhague de l'efficacité énergétique, qui fait partie du Partenariat PNUE DTU. Nous espérons que ce type de coopération se poursuivra entre nos organisations et avec d'autres acteurs dans le domaine de l'efficacité énergétique, au profit des États membres de la CEE et des pays extérieurs à la région de la CEE.



Olga Algayerova

Secrétaire exécutive
Commission économique des Nations Unies
pour l'Europe



John M. Christensen

Directeur
Partenariat PNUE DTU

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	III
LISTE DES TABLEAUX	VI
LISTE DES FIGURES	VI
ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	XI
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	XII
INTRODUCTION	1
ANALYSE DE L'ÉTUDE « SURMONTER LES OBSTACLES AUX INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE »	5
1. Évaluation des possibilités d'investissements existantes en matière d'efficacité énergétique et du niveau d'investissement dont le pays a bénéficié dans ce domaine.....	7
2. Appui réglementaire et institutionnel aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique	8
3. Rôle de l'assistance internationale dans l'augmentation du niveau des investissements en faveur de l'efficacité énergétique	12
4. Environnement financier pour les investissements dans l'efficacité énergétique.....	13
5. Disponibilité et utilisation de financements pour la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique.....	16
6. Principaux obstacles à l'accroissement des flux d'investissement et de financement en faveur des projets d'efficacité énergétique	21
7. Moyens de renforcer la viabilité des investissements dans les projets d'efficacité énergétique	23
8. Investissements dans l'efficacité énergétique dans le secteur de l'industrie.....	25
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	33
ANNEXE	
ENQUÊTE - SURMONTER LES OBSTACLES AUX INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	37
RÉFÉRENCES	43

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1. Perception de possibilités d'investissements en faveur de l'efficacité énergétique et du niveau d'investissement dans l'efficacité énergétique dans chaque pays	6
TABLEAU 2. Perception de la fermeté du soutien du cadre réglementaire national destiné à promouvoir les investissements dans l'efficacité énergétique par rapport à l'existence du cadre réglementaire en matière d'efficacité énergétique	9
TABLEAU 3. Existence et efficacité des institutions nationales en charge des politiques d'investissement en faveur de l'efficacité énergétique dans différents pays	11
TABLEAU 4. Efficacité de l'assistance internationale pour ce qui est d'accroître le niveau des investissements en faveur de l'efficacité énergétique dans différents pays.....	13
TABLEAU 5. Évaluation de l'environnement financier pour les investissements en faveur de l'efficacité énergétique dans divers pays	15
TABLEAU 6. Prix de l'énergie en tant qu'incitation à mettre en œuvre des mesures en faveur de l'efficacité énergétique.....	16

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1A. Type d'organisation représentée par les personnes ayant répondu (L'ensemble des pays).....	5
FIGURE 1B. Type d'organisation représentée par les personnes ayant répondu (Région de la CEE)	5
FIGURE 2A. Existence de types particuliers de législation, de programmes et de politiques visant à soutenir les investissements en faveur de l'efficacité énergétique (Région de la CEE).....	8
FIGURE 2B. Existence de types particuliers de législation, de programmes et de politiques visant à soutenir les investissements en faveur de l'efficacité énergétique (Sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie)	8
FIGURE 2C. Existence de types particuliers de législation, de programmes et de politiques visant à soutenir les investissements en faveur de l'efficacité énergétique (Sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord)	8
FIGURE 2D. Existence de types particuliers de législation, de programmes et de politiques visant à soutenir les investissements en faveur de l'efficacité énergétique (Sous-région de l'Europe du Sud-Est).....	8
FIGURE 2D. Existence de types particuliers de législation, de programmes et de politiques visant à soutenir les investissements en faveur de l'efficacité énergétique (Sous-région de l'Europe du Sud-Est).....	8
FIGURE 3A. Types de financement commercial disponibles pour mettre en œuvre des projets d'efficacité énergétique (L'ensemble des pays)	17

FIGURE 3B. Types de financement commercial disponibles pour mettre en œuvre des projets d'efficacité énergétique (Sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie)	17
FIGURE 3C. Types de financement commercial disponibles pour mettre en œuvre des projets d'efficacité énergétique (Sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord).....	17
FIGURE 3D. Types de financement commercial disponibles pour mettre en œuvre des projets d'efficacité énergétique (Sous-région de l'Europe du Sud-Est).....	17
FIGURE 4A. Types de financements publics directs et par des donateurs pour la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique (L'ensemble des pays)	17
FIGURE 4B. Types de financements publics directs et par des donateurs pour la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique (Sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie)	18
FIGURE 4C. Types de financements publics directs et par des donateurs pour la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique (Sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord).....	18
FIGURE 4D. Types de financements publics directs et par des donateurs pour la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique (Sous-région de l'Europe du Sud-Est)	18
FIGURE 5A. Types de financement les plus utilisés pour les projets d'efficacité énergétique (L'ensemble des pays).....	19
FIGURE 5B. Types de financement les plus utilisés pour les projets d'efficacité énergétique (Sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie)	19
FIGURE 5C. Types de financement les plus utilisés pour les projets d'efficacité énergétique (Sous-région de l'Europe du Sud-Est).....	19
FIGURE 5D. Types de financement les plus utilisés pour les projets d'efficacité énergétique (Sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord)	19
FIGURE 6A. Principaux obstacles à l'accroissement des flux d'investissement et de financement en faveur des projets d'efficacité énergétique (L'ensemble des pays et région de la CEE (poids relatif des obstacles)).....	22
FIGURE 6B. Principaux obstacles à l'accroissement des flux d'investissement et de financement en faveur des projets d'efficacité énergétique (Sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie)	22
FIGURE 6C. Principaux obstacles à l'accroissement des flux d'investissement et de financement en faveur des projets d'efficacité énergétique (Sous-région de l'Europe du Sud-Est).....	22
FIGURE 6D. Principaux obstacles à l'accroissement des flux d'investissement et de financement en faveur des projets d'efficacité énergétique (Sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord).....	22
FIGURE 7A. Principaux facteurs de nature à améliorer la viabilité des investissements dans les projets d'efficacité énergétique (L'ensemble des pays et région de la CEE (poids relatif des obstacles)	24

FIGURE 7B. Principaux facteurs de nature à améliorer la viabilité des investissements dans les projets d'efficacité énergétique (Sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie).....	24
FIGURE 7C. Principaux facteurs de nature à améliorer la viabilité des investissements dans les projets d'efficacité énergétique (Sous-région de l'Europe du Sud-Est)	24
FIGURE 7D. Principaux facteurs de nature à améliorer la viabilité des investissements dans les projets d'efficacité énergétique (Sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord).....	24
FIGURE 8. Existence d'un objectif global en matière d'efficacité énergétique/d'intensité énergétique (productivité) dans l'entreprise du répondant.....	26
FIGURE 9A. Principaux obstacles auxquels se heurtent les entreprises lorsqu'elles envisagent d'investir dans l'efficacité énergétique industrielle (poids relatif des obstacles) (L'ensemble des pays et région de la CEE).....	27
FIGURE 9B. Principaux obstacles auxquels se heurtent les entreprises lorsqu'elles envisagent d'investir dans l'efficacité énergétique industrielle (poids relatif des obstacles) (Sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie)	27
FIGURE 9C. Principaux obstacles auxquels se heurtent les entreprises lorsqu'elles envisagent d'investir dans l'efficacité énergétique industrielle (poids relatif des obstacles) (Sous-région de l'Europe du Sud-Est).....	27
FIGURE 9D. Principaux obstacles auxquels se heurtent les entreprises lorsqu'elles envisagent d'investir dans l'efficacité énergétique industrielle (poids relatif des obstacles) (Sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord).....	27
FIGURE 10. Existence d'un système de gestion de l'énergie certifié ou mis en œuvre selon une norme spécifique au sein de l'entreprise	29
FIGURE 11. Mesures ou projets d'amélioration de l'efficacité énergétique mis en oeuvre par les entreprises des personnes interrogées au cours des trois dernières années (poids relatif des mesures et projets).....	29
FIGURE 12A. Principaux avantages commerciaux, pour les entreprises des personnes interrogées, découlant des mesures d'efficacité énergétique mises en oeuvre (poids relatif des avantages) (L'ensemble des pays et région de la CEE)	29
FIGURE 12B. Principaux avantages commerciaux, pour les entreprises des personnes interrogées, découlant des mesures d'efficacité énergétique mises en oeuvre (poids relatif des avantages) (Sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie)	29
FIGURE 12C. Principaux avantages commerciaux, pour les entreprises des personnes interrogées, découlant des mesures d'efficacité énergétique mises en oeuvre (poids relatif des avantages) (Sous-région de l'Europe du Sud-Est).....	29
FIGURE 12D. Principaux avantages commerciaux, pour les entreprises des personnes interrogées, découlant des mesures d'efficacité énergétique mises en oeuvre (poids relatif des avantages) (Sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord)	29

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AIE	Agence internationale de l'énergie
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud
CEE	Commission économique pour l'Europe
GEE	Groupe d'experts de l'efficacité énergétique
IPEEC	Partenariat international pour la coopération en matière d'efficacité énergétique
ISO	Organisation internationale de normalisation
Mtep	Millions de tonnes d'équivalent pétrole
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectif de développement durable
ONG	Organisation non gouvernementale
RISE – Regulatory Indicators for Sustainable Energy	Indicateurs de réglementation de l'énergie durable – Banque mondiale
SEforALL	SE4All – Énergie durable pour tous
UE	Union européenne

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'efficacité énergétique est largement considérée comme l'un des vecteurs les plus efficaces de progrès économique, social et environnemental ; à ce titre, elle est appelée à jouer un rôle moteur dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Il est également reconnu que des progrès notables ont été enregistrés en matière d'efficacité énergétique. Toutefois, le rythme des améliorations n'est pas suffisamment rapide pour atteindre le niveau qui permettrait de limiter l'élévation de la température mondiale à 2 degrés Celsius au maximum (et de préférence à 1,5 degré) d'ici à 2050, comme énoncé dans l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

Il convient d'accroître les investissements dans l'efficacité énergétique pour parvenir à l'objectif fixé par l'initiative Énergie durable pour tous (SE4ALL), à savoir une amélioration de l'efficacité énergétique de 2,6 % par an. Ces investissements sont en hausse à l'échelle mondiale et ont atteint plus de 220 milliards de dollars en 2015, soit 12 % de l'ensemble des investissements dans le secteur de l'énergie. Ils ne sont cependant pas suffisants pour réaliser des avancées décisives, notamment pour atteindre la cible 7.3 de l'ODD 7, qui prévoit de multiplier par deux le taux mondial de l'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici à 2030, et atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

Cette étude examine les obstacles posés aux investissements dans l'efficacité énergétique et les moyens de les surmonter. Il existe un vaste corpus de travaux de recherche sur la question des investissements dans l'efficacité énergétique et des obstacles qui s'opposent à la pleine réalisation de son potentiel. Cependant, la perception de ceux qui travaillent dans le domaine de l'efficacité énergétique peut souvent fournir des indications supplémentaires utiles sur les difficultés à surmonter et les solutions à adopter. Pour recueillir la contribution de ces personnes, une enquête abordant différents aspects de la question a été élaborée et largement diffusée auprès d'experts de l'efficacité énergétique représentant les pouvoirs publics, le secteur privé, les institutions financières, les organisations internationales et intergouvernementales, les organisations non gouvernementales, les organismes à but non lucratif et les milieux académiques, ainsi qu'auprès d'experts indépendants.

Le Comité de l'énergie durable de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et son Groupe d'experts de l'efficacité énergétique ont contribué activement au dialogue sur les réglementations et les politiques devant permettre d'aplanir les obstacles financiers, techniques et politiques à l'amélioration de l'efficacité énergétique. À sa troisième session qui s'est tenue à Bakou en octobre 2016, le Groupe d'experts s'est associé à l'élaboration d'une analyse politique sur les moyens de lever les obstacles à l'investissement dans l'efficacité énergétique, réalisée conjointement avec le Centre de Copenhague de l'efficacité énergétique. L'étude est le fruit des travaux de recherche entrepris par Oleg Dzioubinski au Centre susmentionné dans le cadre du Programme sabbatique de l'ONU, en étroite collaboration avec Tim Farrell, Conseiller principal et Vice-Président du Groupe d'experts ainsi qu'avec d'autres membres du Centre de Copenhague, d'autres membres du bureau du Groupe d'experts, des membres du personnel de la Division de l'énergie durable de la CEE, et d'autres spécialistes de l'efficacité énergétique.

L'enquête sur les obstacles à surmonter pour investir dans l'efficacité énergétique a été menée du 10 janvier au 7 février 2017. Elle a été publiée sur le site Web de la CEE en anglais et en russe et communiquée au Groupe d'experts de l'efficacité énergétique, au Comité de l'énergie durable, au réseau d'experts du Centre de Copenhague de l'efficacité énergétique, aux réseaux d'autres organisations compétentes et à d'autres experts dans les domaines de l'efficacité énergétique et de l'énergie durable. Le présent rapport porte à la fois sur l'analyse de la première partie (générale) de l'enquête et de la deuxième partie, comportant des questions spécifiques liées à l'efficacité énergétique dans l'industrie. L'enquête a suscité un vif intérêt parmi les spécialistes de l'efficacité énergétique de divers pays, organisations et secteurs. Dans le cadre des conversations et de la correspondance avec les participants, ceux-ci ont souligné la pertinence de l'approche et des questions ainsi que l'importance et la valeur de l'étude. Beaucoup d'experts ont exprimé leur souhait de recevoir les résultats de l'enquête. Les réponses reçues ainsi que la correspondance et les conversations avec certains experts qui s'en sont suivies ont servi de base à la réalisation d'une analyse des obstacles à l'investissement dans l'efficacité énergétique et des moyens de les surmonter.

L'enquête porte principalement sur la région de la CEE et ses 56 États membres¹ d'Europe occidentale (membres et non membres de l'Union européenne), d'Amérique du Nord (Canada et États-Unis), d'Europe du Sud-Est, d'Europe orientale, du Caucase, d'Asie centrale, Israël, la Turquie et la Fédération de Russie. Elle a cependant été menée à l'échelle mondiale et ses résultats reflètent également la situation de pays extérieurs à la région de la CEE.

L'analyse a permis de tirer un certain nombre de conclusions et de formuler un ensemble de recommandations.

CONCLUSIONS SUR L'ÉTAT DU FINANCEMENT DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET SUR LES OBSTACLES À L'INVESTISSEMENT DANS CE DOMAINE

1. Les possibilités d'investissement dans l'efficacité énergétique dans le monde et dans la région de la CEE sont relativement élevées voire élevées, mais ce potentiel reste largement inexploité dans de nombreux pays, où l'on observe un décalage important entre possibilités d'investissement et niveau effectif des investissements réalisés.
2. La plupart des pays de la région de la CEE ont mis en place une législation-cadre pour l'efficacité énergétique et nombre d'entre eux disposent de lois, de programmes et de politiques en la matière. Dans la sous-région d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, presque tous les éléments du cadre réglementaire sont en place et sont considérés comme relativement efficaces, mais pas toujours à même de fournir un appui très solide et faciliter les investissements dans l'efficacité énergétique. Dans d'autres parties de la région de la CEE, la situation varie d'un pays à l'autre, certains n'ayant ni règlements d'application, règles ou normes ni programmes et politiques spécifiques.

¹ Pour une liste complète des États membres de la CEE, voir http://www.unece.org/oes/nutshell/member_States_representatives.html.

3. En général, il existe une corrélation positive entre l'existence du cadre réglementaire et l'efficacité avec laquelle il aide et facilite les investissements dans l'efficacité énergétique. À titre d'exemple, l'Allemagne a mis en place un cadre réglementaire solide qui apporte un soutien important aux investissements. En Azerbaïdjan et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, le cadre réglementaire est jugé faible et il fournit un soutien limité aux investissements. Le Bélarus, le Kazakhstan et l'Ukraine disposent pour l'essentiel d'un cadre réglementaire mais l'appui fourni aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique n'est pas jugé solide, en particulier en Ukraine.
4. Les pays de la région de la CEE ont mis en place au niveau national des institutions en charge de l'élaboration et de l'application des politiques de soutien aux investissements réalisés dans des projets relatifs à l'efficacité énergétique. Toutefois, leur efficacité est variable selon le pays : c'est en Allemagne et en Suisse qu'elle est jugée la plus élevée et en Albanie, en Azerbaïdjan et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine qu'elle est estimée la plus faible. En dehors de la région de la CEE, l'Inde et le Mexique sont réputés pour l'efficacité de leurs institutions nationales de promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie.
5. Parmi les différents échelons de gouvernement, ce sont les autorités nationales qui sont généralement considérées comme offrant le niveau de soutien le plus élevé pour ce qui est de l'élaboration et de l'exécution des projets dans le domaine de l'efficacité énergétique, comparativement aux niveaux régional (provincial) et local (municipal). Le Canada et les États-Unis, où le soutien des autorités des provinces et des États est supérieur à celui des autorités nationales et locales, constituent une exception. En Ukraine, l'aide apportée par les autorités locales est jugée supérieure à celle des autorités nationales et régionales (oblast).
6. L'assistance internationale est jugée moyennement efficace pour ce qui est d'accroître le niveau des investissements en faveur de l'efficacité énergétique dans la plupart des pays d'Europe du Sud-Est, d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. C'est en Albanie, en Arménie, au Bélarus, en Croatie (nouvel État membre de l'UE) et en Ukraine qu'elle est considérée comme la plus effective, alors qu'en Azerbaïdjan et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, son efficacité est jugée relativement faible. Parmi les pays analysés situés hors de la région de la CEE, c'est en Inde et au Mexique que l'efficacité de l'aide internationale est la plus élevée et au Brésil qu'elle est la plus faible.
7. L'environnement financier n'est pas très favorable aux investissements dans l'efficacité énergétique. Dans de nombreux pays, y compris des pays développés et des pays en transition de la région de la CEE, les institutions financières connaissent mal les projets et les mesures en faveur de l'efficacité énergétique. Elles estiment que le financement de ces projets est beaucoup plus risqué que celui d'autres types de projets commerciaux. Les conditions de remboursement et d'amortissement des prêts par les économies réalisées grâce à l'amélioration de l'efficacité sont généralement considérées comme plus favorables pour des projets du secteur public que pour des projets du secteur privé, mais ne sont pas très avantageuses dans la plupart des cas.
8. En règle générale, le prix de l'énergie constitue une incitation, bien que souvent insuffisante, à l'amélioration de l'efficacité énergétique. Toutefois, la situation à cet égard est très différente selon les pays. Dans la région de la CEE, la tarification

constitue une incitation très forte en Ukraine et en Arménie, moyenne en Allemagne et en Albanie et très faible en Croatie et en Suisse. Parmi les pays sélectionnés en dehors de la région de la CEE, c'est au Brésil que l'incitation par les prix de l'énergie est la plus forte et en Inde qu'elle est la plus faible.

9. Au niveau mondial tout comme dans la région de la CEE, l'autofinancement reste le type de financement le plus largement utilisé pour les projets relatifs à l'efficacité énergétique, suivi par le financement public direct et par l'emprunt. Cela étant, la situation varie considérablement d'une sous-région à l'autre et au sein des sous-régions. Dans le Caucase et en Ukraine, les fonds apportés par des donateurs sont le type de financement le plus répandu. En Croatie, c'est le fonds pour l'efficacité énergétique qui joue un rôle majeur dans ce domaine. En Amérique du Nord, les sociétés de services énergétiques constituent une importante source de financement.
10. La faible sensibilisation aux multiples avantages des projets d'efficacité énergétique est considérée comme le principal obstacle à l'accroissement des investissements et des flux financiers consacrés à ces projets, suivie par le manque de compréhension du financement de l'efficacité énergétique par les banques et autres institutions financières, les obstacles administratifs et la bureaucratie, et enfin par le faible niveau des prix de l'énergie. Certains pays ont identifié un ou deux obstacles particulièrement importants : l'absence de législation et de politiques spécifiques et les faibles prix de l'énergie pour l'Azerbaïdjan ; les difficultés à obtenir des prêts commerciaux et d'autres types de financement au Bélarus ; les faibles prix de l'énergie au Kazakhstan et en Suisse ; et la méconnaissance des nombreux avantages des projets relatifs à l'efficacité énergétique au Canada et en Allemagne.
11. Les incitations fiscales et les prêts à faible taux d'intérêt pour les projets portant sur l'efficacité énergétique sont considérés comme les principaux facteurs de nature à améliorer la viabilité des investissements dans certains pays. Viennent ensuite l'imposition de normes plus strictes en matière d'efficacité énergétique, des programmes de formation et de sensibilisation, une amélioration de la législation et la réduction des risques liés aux investissements grâce à des programmes d'aide des pouvoirs publics. Dans certains pays, des facteurs précis sont jugés déterminants : les faibles taux d'intérêt pour les projets consacrés à l'efficacité énergétique en Arménie, au Bélarus, en Croatie et en Ukraine, une législation plus favorable en Azerbaïdjan, un meilleur accès au financement commercial au Kazakhstan et les incitations fiscales en Allemagne. Deux facteurs principaux ont été identifiés en ex-République yougoslave de Macédoine, à savoir les incitations fiscales et la mise en œuvre de systèmes de gestion de l'énergie dans l'industrie, alors qu'en Suisse il s'agit de la mise en œuvre de systèmes de gestion de l'énergie dans l'industrie et la tarification du carbone.
12. La plupart des entreprises de la région de la CEE se sont fixées des objectifs internes ou de conformité en matière d'efficacité et d'intensité énergétiques. Dans les entreprises, les décisions en la matière sont souvent l'apanage des décideurs de haut niveau. En même temps, la faible priorité accordée à l'efficacité énergétique, qui ne fait pas partie du cœur de l'activité, est un écueil auquel se heurtent les entreprises lorsqu'elles envisagent d'investir dans l'efficacité énergétique industrielle. Les deux autres obstacles majeurs sont la pénurie de capitaux ou leur coût élevé et le manque d'incitations publiques. Près de 50 % des entreprises ont mis en place un système de gestion de l'énergie, mais elles ne sont que 20 % à être certifiées ISO 50001.

Pratiquement toutes les entreprises mettent en œuvre des mesures ou des projets pour améliorer l'efficacité énergétique. Les actions les plus courantes ont trait au renforcement de l'efficacité énergétique des bâtiments, des usines et des installations. L'activité principale profitant des avantages découlant des mesures d'efficacité énergétique, les entreprises envisagent d'améliorer l'efficacité et la qualité de la production, le contrôle général des coûts, la démonstration de leur responsabilité sociale et le respect de la législation.

RECOMMANDATIONS POUR SURMONTER LES OBSTACLES À L'INVESTISSEMENT DANS L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

1. Les pays devraient s'employer à améliorer l'efficacité de leur cadre réglementaire en redoublant d'efforts pour élaborer, améliorer, mettre en œuvre et faire appliquer des mesures réglementaires, des normes ainsi que des programmes et politiques ciblés en matière d'efficacité énergétique. Les pays dont le cadre réglementaire est lacunaire devraient envisager d'y remédier en tirant parti de l'expérience d'autres pays qui ont adopté et appliqué avec succès des dispositions dans ce domaine.
2. Les pays devraient fournir aux institutions spécialisées chargées de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques qui soutiennent les investissements dans des projets liés à l'efficacité énergétique les ressources nécessaires à cette fin. Ces institutions ont souvent prouvé leur efficacité dans la promotion de ces investissements.
3. Il conviendrait de poursuivre l'aide internationale et le recours au fonds des donateurs, en étroite coopération avec les pays bénéficiaires, afin de s'assurer que ces fonds sont utilisés pour mobiliser des investissements privés et non pour les dissuader, d'améliorer les connaissances des spécialistes de la finance du pays en matière d'investissement dans l'efficacité énergétique et de tirer parti des nombreux avantages de cette dernière.
4. Des efforts importants sont à déployer pour sensibiliser davantage les institutions financières au financement de l'efficacité énergétique et apaiser leur crainte de s'exposer à des risques très élevés. À cet effet, il est souhaitable de mettre en place des politiques nationales spécifiques.
5. En l'absence de solution universelle, les pays devraient prendre en compte leur situation particulière dans l'application des politiques et des mesures visant à accroître les investissements dans l'efficacité énergétique. Ils peuvent cependant tirer profit des expériences réussies d'autres pays en appliquant leurs meilleures pratiques et en évitant de reproduire leurs erreurs.
6. Les prix de l'énergie peuvent être un moteur important des investissements dans l'efficacité énergétique. Les pays dans lesquels les prix de l'énergie ne constituent pas une incitation suffisante à la recherche de l'efficacité énergétique devraient y réfléchir.
7. Il peut être utile de mener un travail de sensibilisation aux nombreux aspects bénéfiques des projets relatifs à l'efficacité énergétique dans la mesure où il s'agit de l'un des moyens les plus efficaces pour accroître les investissements et les flux

de financement en faveur de tels projets. Cela peut nécessiter la mise en place d'un système de valorisation des avantages non économiques, afin que ceux-ci soient dûment pris en compte lors de la prise de décisions en matière d'investissements.

8. Les incitations fiscales et les prêts à faible taux d'intérêt devraient être considérés, à court et à moyen terme, en particulier dans les pays en transition, comme les moyens les plus appropriés d'accroître la viabilité des investissements dans les projets d'efficacité énergétique.
9. Les gouvernements devraient réfléchir à la mise en place de mesures incitant les entreprises à accroître l'efficacité énergétique au moyen de politiques appropriées. Les entreprises devraient quant à elles examiner la possibilité de mettre en œuvre des mesures d'amélioration des rendements énergétiques, par exemple celles qui permettent de renforcer l'efficacité et la qualité de la production, de réduire les coûts de production, de démontrer la responsabilité sociale des entreprises, de contribuer au respect de la législation, et qui ont en fin de compte un impact positif sur l'activité principale.

INTRODUCTION

L'efficacité énergétique est généralement considérée comme l'un des moyens les plus efficaces d'obtenir de nombreux avantages économiques, sociaux et environnementaux. Elle est au cœur des efforts considérables qui sont déployés pour la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Une des cibles (7.3) de l'ODD 7, « garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable », consiste à doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique dans le monde d'ici à 2030. L'efficacité énergétique a été qualifiée de solution à portée de main, de premier combustible et de fournisseur d'avantages multiples. Comme mentionné dans le document IEA (2016a), tous les impératifs fondamentaux de la politique énergétique – réduction de la facture énergétique, décarbonisation, pollution de l'air, sécurité énergétique et accès à l'énergie – sont rendus plus accessibles en s'appuyant sur une politique d'efficacité énergétique forte. On estime que les deux tiers du potentiel économique mondial en matière d'efficacité énergétique restent inexploités (IEA (2016a)). Dans divers secteurs économiques, le potentiel d'efficacité énergétique économiquement viable et non exploité est estimé (pour la période 2011-2035) comme suit : près de 2 000 Mtep dans le secteur de l'électricité, plus de 4 000 Mtep dans les secteurs de l'industrie et des transports et plus de 5 000 Mtep dans le secteur du bâtiment (IPEEC 2017).

Il est largement reconnu que des progrès importants sont réalisés en matière d'efficacité énergétique. Par exemple, l'amélioration globale de l'intensité énergétique était de 1,8 % en 2015, un taux supérieur à 2014 (1,5 %) et nettement plus élevé que le taux annuel de la décennie précédente (0,6 %) (IEA (2016a)). Selon le Cadre mondial de suivi (Global Tracking Framework) (Banque mondiale (2017a)) publié récemment, les progrès réalisés dans la réduction de l'intensité énergétique de l'économie mondiale ont continué de s'accélérer, avec un taux de croissance annuel moyen composé de l'ordre de 2,1 % en 2012-2014. Cependant, ces chiffres sont inférieurs à l'objectif de 2,6 % fixé par l'initiative Énergie durable pour tous (SE4ALL) et nécessaire pour placer le monde sur une voie durable vers un système énergétique décarbonisé (IEA (2016a)). Pour ce faire, des investissements importants sont nécessaires. Il est généralement reconnu que ces investissements seront bénéfiques à la fois en termes économiques et par les multiples avantages offerts, tels que l'amélioration de la qualité de vie, la création d'emplois, l'amélioration de la santé, l'atténuation des changements climatiques, etc.

Ces investissements augmentent à l'échelle mondiale – de 6 % en 2015. Ils dépassaient les 220 milliards de dollars en 2015, soit 12 % du total des investissements énergétiques (IEA (2016b)). Les secteurs où ils sont les plus importants sont le bâtiment (y compris les équipements électroménagers), les transports et l'industrie. Le document IEA (2016b) énumère les principaux moteurs de ces investissements. Pour les bâtiments et les équipements électroménagers, il s'agit des normes d'efficacité énergétique, qui couvrent environ 30 % de la consommation d'énergie, ainsi que des politiques spécifiques en matière de rénovation des bâtiments, en particulier dans les pays de l'OCDE. Dans l'industrie, les rôles principaux sont joués par les prix de l'énergie et les pressions concurrentielles. Dans le secteur des transports, il existe des facteurs concurrents – certains freinent les améliorations de l'efficacité énergétique (par exemple la baisse des prix du carburant),

tandis que d'autres les facilitent, notamment grâce à une part plus importante de véhicules électriques (renforcement des normes et augmentation des taxes et des dépenses publiques).

Malgré leur recrudescence, les investissements en faveur de l'efficacité énergétique sont insuffisants pour réaliser des progrès décisifs (y compris pour la réalisation de la cible 7.3 de l'ODD 7) et atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Une limitation de la hausse des températures à 2 °C supposera d'augmenter les dépenses mondiales en efficacité énergétique pour atteindre 550 milliards de dollars par an d'ici les années 2030 (CT (2016)). Les politiques gouvernementales sont d'une importance cruciale à cet égard. Selon le document IEA (2016a), en 2015, 30 % de la demande finale d'énergie au niveau mondial étaient couverts par des politiques d'efficacité énergétique obligatoires, contre 11 % en 2000. Dans de nombreux cas, ces politiques sont en mesure de compenser la baisse des prix du carburant et de l'énergie. Certains spécialistes préconisent un renforcement des analyses de rentabilité commerciale des investissements par des cadres stratégiques solides sur la base de moteurs économiques et réglementaires adéquats (CT (2016)). Le niveau requis d'investissements dans l'efficacité énergétique ne peut être atteint qu'en faisant appel à des financements privés, même si les financements publics jouent un rôle essentiel et peuvent servir de catalyseur pour les investissements du secteur privé. Les programmes publics sont indispensables pour surmonter les obstacles techniques et financiers, stimuler les marchés de l'efficacité énergétique en débloquent les opportunités et mobiliser des sommes beaucoup plus importantes de financements privés indispensables pour atteindre les 550 milliards de dollars par an (CT (2016)). Il est également important de noter que les meilleures pratiques et les études de cas destinées à attirer effectivement des investissements en faveur de l'efficacité énergétique ne peuvent pas, dans la plupart des cas, être simplement transposées d'un pays ou d'une région à l'autre. Elles doivent être adaptées au contexte local (CEE (2015)).

La publication de la Banque mondiale intitulée *Regulatory Indicators for Sustainable Energy – RISE* (Indicateurs de réglementation de l'énergie durable, Banque mondiale 2017b) évalue l'appui politique et réglementaire dans 111 pays pour chacun des trois piliers de l'énergie durable – l'accès à une énergie moderne, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Il s'agit d'un ensemble de 27 indicateurs permettant de comparer les cadres politiques et réglementaires nationaux, dont 12 consacrés à l'efficacité énergétique. Avec le Cadre de suivi mondial (Banque mondiale 2017a) qui évalue les progrès réels en matière d'énergie durable, ces indicateurs permettent d'analyser les conditions permettant aux pays de réaliser des progrès significatifs dans l'amélioration de l'efficacité énergétique. Le rapport du Cadre de suivi mondial offre fort judicieusement une perspective régionale, avec des chapitres traitant des cinq grandes régions du monde (y compris l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie centrale). Le secrétariat de la Charte de l'énergie a étudié les politiques en faveur de l'efficacité énergétique dans les pays d'Europe du Sud-Est, d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale dans le cadre du Protocole de la Charte de l'énergie sur l'efficacité énergétique et les aspects environnementaux connexes. Les publications paraissent sous forme d'un examen approfondi de la politique du pays en faveur de l'efficacité énergétique (voir ECS (2013a-d) et ECS (2017) pour l'Albanie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, l'Ukraine et l'Arménie respectivement).

Les investissements dans l'efficacité énergétique et les obstacles empêchant de réaliser pleinement le potentiel de cette dernière ont fait l'objet d'un vaste corpus de recherche. Il est par ailleurs reconnu qu'il est plus difficile de définir et de mesurer l'investissement dans l'efficacité énergétique que dans l'approvisionnement énergétique (IEA 2016b).

C'est pourquoi la perception de ceux qui travaillent dans le domaine de l'efficacité énergétique en tant que praticiens peut nous fournir des renseignements supplémentaires et précieux sur les défis posés et les solutions qui permettraient de surmonter les obstacles aux investissements dans l'efficacité énergétique. Pour recueillir cette contribution, une enquête portant sur divers aspects du problème a été élaborée et largement distribuée parmi des experts en efficacité énergétique représentant des gouvernements, le secteur privé, des institutions financières, des organisations internationales et intergouvernementales, des organisations à but non lucratif, les milieux universitaires et des experts indépendants. Cette enquête porte principalement sur la région couverte par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), qui réunit 56 États membres d'Europe occidentale (membres et non membres de l'Union européenne), d'Amérique du Nord (Canada et États-Unis), d'Europe du Sud-Est, d'Europe orientale, du Caucase, d'Asie centrale, Israël, la Turquie et la Fédération de Russie. Toutefois, l'enquête a été menée à l'échelle mondiale et les résultats couvrent également des pays extérieurs à la région de la CEE.

Les questions de l'enquête abordent plusieurs thèmes :

1. Évaluation des possibilités d'investissement existantes en matière d'efficacité énergétique et du niveau d'investissement dont le pays a bénéficié dans ce domaine ;
2. Appui réglementaire et institutionnel aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique ;
3. Rôle de l'assistance internationale dans l'augmentation du niveau des investissements dans l'efficacité énergétique ;
4. Environnement financier pour les investissements dans l'efficacité énergétique ;
5. Disponibilité et utilisation de financements pour la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique ;
6. Principaux obstacles à l'augmentation des flux d'investissement et de financement des projets d'efficacité énergétique ;
7. Moyens d'accroître la viabilité des investissements dans les projets d'efficacité énergétique ;
8. Évaluation des mesures en faveur de l'efficacité énergétique dans l'industrie.

L'analyse des résultats de l'enquête devrait constituer une valeur ajoutée aux études existantes et fournir des orientations aux décideurs et autres praticiens de l'efficacité énergétique dans la région de la CEE et au-delà.

ANALYSE

DE L'ÉTUDE « SURMONTER LES
OBSTACLES AUX
INVESTISSEMENTS EN
FAVEUR DE L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE »

ANALYSE DE L'ÉTUDE « SURMONTER LES OBSTACLES AUX INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE »

L'enquête « Surmonter les obstacles aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique » a été menée entre le 10 janvier et le 7 février 2017. Elle a été préparée en coordination avec le Centre de Copenhague de l'efficacité énergétique et d'autres experts. Elle a été publiée sur le site Web de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) et communiquée au Groupe d'experts de l'efficacité énergétique de la CEE, au Comité de l'efficacité énergétique, au réseau d'experts du Centre de Copenhague de l'efficacité énergétique, à des réseaux d'autres organisations compétentes et à divers experts œuvrant dans les domaines de l'efficacité énergétique et de l'énergie durable. Le questionnaire de l'enquête figure à l'annexe. Cette enquête était disponible en anglais et en russe.

Nous avons reçu au total 339 réponses valides à l'échelle mondiale, en provenance de 85 pays. Sur cet ensemble, 230 réponses émanaient d'experts représentant 47 États membres de la CEE. Près d'un quart des répondants étaient des femmes. Le type d'organisation représentée par ces experts est précisé en [figure 1](#). Les experts étaient issus pour la plupart de milieux d'affaires (27 % à 28 %), mais aussi d'organisations

FIGURE 1. Type d'organisation représentée par les personnes ayant répondu

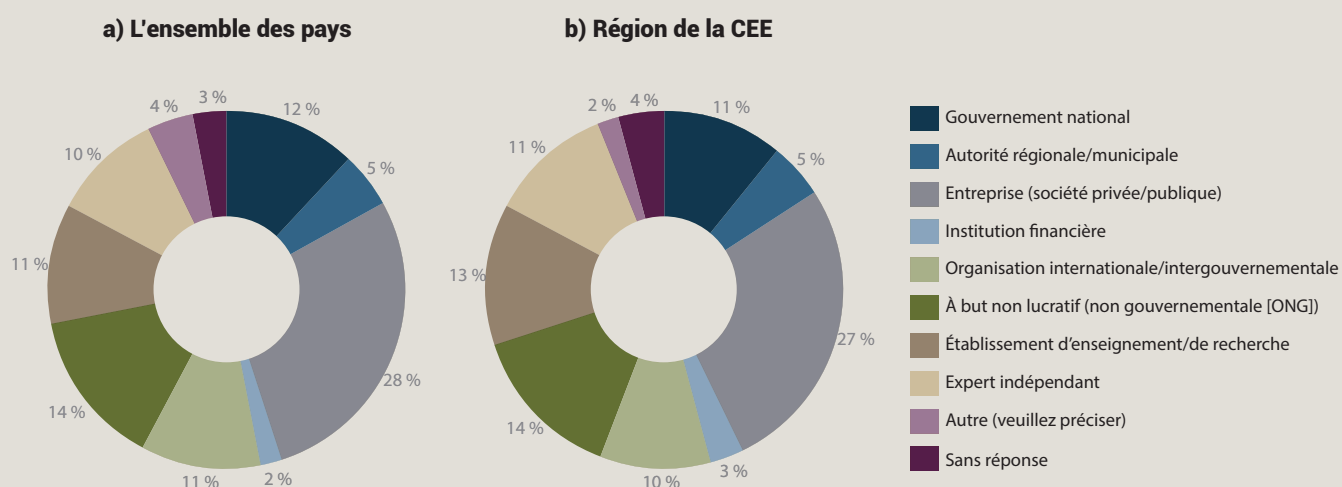


TABLEAU 1. Perception de possibilités d'investissements en faveur de l'efficacité énergétique et du niveau d'investissement dans l'efficacité énergétique dans chaque pays			
PAYS	Nombre de réponses par pays	Possibilités d'investissements sur une échelle de 1 (très peu) à 5 (énormément)	Niveau d'investissement dont a bénéficié le pays, de 1 (aucun investissement) à 5 (niveau élevé d'investissements)
	AMÉRIQUE DU NORD		
Canada	15	4,40	3,21
États-Unis	30	4,62	3,38
	EUROPE OCCIDENTALE		
Allemagne	13	4,54	3,60
Croatie	11	4,45	3,20
Royaume-Uni	9	4,11	3,22
Suisse	8	3,63	2,71
	EUROPE ORIENTALE		
Bélarus	8	3,38	2,63
Ukraine	11	4,00	2,00
	CAUCASE		
Arménie	8	4,00	2,50
Azerbaïdjan	8	3,13	2,57
	ASIE CENTRALE		
Kazakhstan	8	3,38	2,50
	EUROPE DU SUD-EST		
Albanie	9	3,33	2,56
Ex-République yougoslave de Macédoine	8	2,88	2,00
	PAYS HORS DE LA RÉGION DE LA CEE		
Afrique du Sud	8	4,75	2,63
Brésil	10	3,90	2,50
Colombie	9	4,75	2,50
Inde	9	4,00	2,67
Mexique	18	4,22	3,06

non gouvernementales (ONG) (14 %) et, pour 10 % à 13 %, de gouvernements, des milieux universitaires et d'organisations internationales. S'y est rajouté un certain nombre d'experts indépendants. Avec respectivement 5 % et 2 % à 3 %, les autorités régionales ou municipales et les institutions financières représentent des proportions moindres de répondants.

1. ÉVALUATION DES POSSIBILITÉS D'INVESTISSEMENTS EXISTANTES EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET DU NIVEAU D'INVESTISSEMENT DONT LE PAYS A BÉNÉFICIÉ DANS CE DOMAINE

Les personnes interrogées considèrent généralement que dans leur pays les opportunités d'investissements sont nombreuses. En répondant à la question sur une échelle de 1 (très peu) à 5 (énormément), le score moyen, tant au niveau mondial que pour la région de la CEE, est de 3,99. Cela étant, on relève des différences significatives entre les diverses parties de la région de la CEE. La sous-région regroupant l'Europe occidentale (États membres de l'Union européenne, Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse) et l'Amérique du Nord (Canada et États-Unis) (129 réponses de 23 pays) obtient des scores nettement plus élevés – 4,30 – que celle constituée des pays d'Europe orientale (Biélorus, République de Moldova et Ukraine), du Caucase (Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie), de l'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan) et de la Fédération de Russie – 3,75 (64 réponses de 12 pays). Avec 23 réponses de cinq pays, la sous-région de l'Europe du Sud-Est (Albanie, Bosnie-Herzégovine, ex-République yougoslave de Macédoine, Monténégro et Serbie) affiche un score encore plus bas – 3,22.

Cette première question confirme la perception générale selon laquelle les pays développés offrent davantage de possibilités d'investissements en faveur de l'efficacité énergétique que les pays en transition. L'analyse des réponses des pays² confirme l'image générale de la sous-région dans son ensemble (tableau 1). Cependant, les évaluations varient considérablement d'un pays à l'autre au sein des sous-régions. Le score de la plupart des pays sélectionnés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord tourne aux alentours de 4,5, mais celui du Royaume-Uni est sensiblement inférieur (4,1) et celui de la Suisse est encore plus faible (3,6). Des différences substantielles sont observées entre les pays en Europe orientale (Biélorus – 3,4 et Ukraine – 4,0) et dans le Caucase (Arménie – 4,0 et Azerbaïdjan – 3,1).

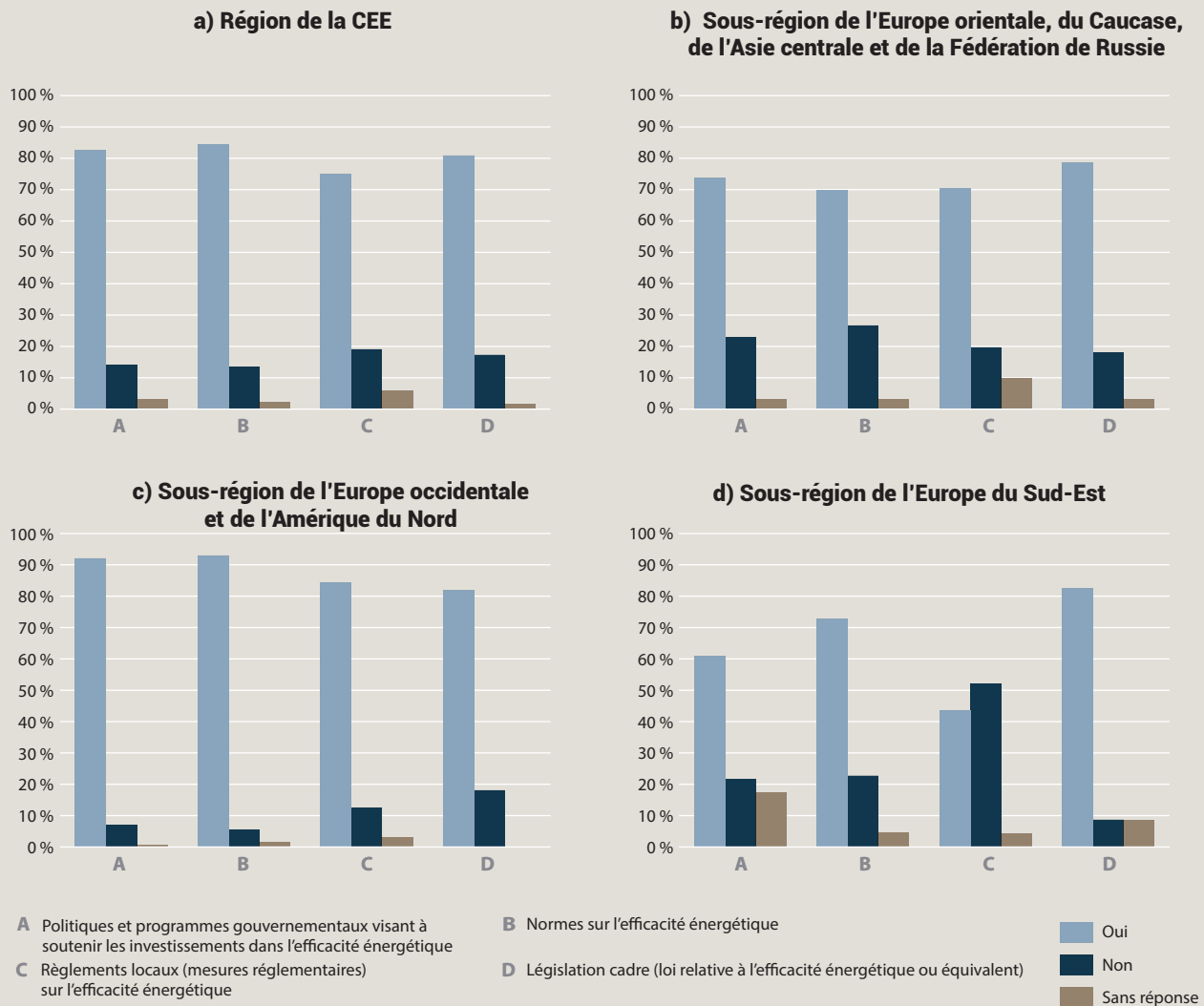
Dans la question suivante, les personnes interrogées ont évalué le niveau d'investissement dans l'efficacité énergétique dont a bénéficié leur pays, sur une échelle de 1 (aucun investissement) à 5 (niveau élevé d'investissements). Les différences de perception des investissements entrepris par rapport aux possibilités d'investissements sont importantes. Tant au niveau mondial que dans la région de la CEE, la moyenne est inférieure à 3 (2,74 et 2,83 respectivement). Parmi les sous-régions de la CEE, seules l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord obtiennent des résultats supérieurs à 3 (3,15). Le score moyen dans la sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie est de 2,50 et en Europe du Sud-Est, il est de 2,39.

Le tableau 1 illustre les réponses à ces deux questions pour certains pays sélectionnés dans les sous-régions. La perception du niveau d'investissement est toujours nettement inférieure à celle des possibilités d'investissements en faveur de l'efficacité énergétique (une différence de l'ordre de 0,6 à 2 points).

Quelques pays non couverts par la CEE figurent également dans le tableau 1. Il apparaît que dans certains des « BRICS » (Brésil, Inde, Fédération de Russie, Chine et Afrique du Sud) et dans d'autres pays en développement à revenu intermédiaire, les experts estiment qu'il existe de nombreuses possibilités d'investissement en faveur de l'efficacité énergétique. La différence entre les opportunités et le niveau d'investissement réel est dans certains cas encore plus élevée (supérieure à 2 points) que pour la région de la CEE.

² Les données d'un pays sont analysées lorsque ce pays a fourni au minimum huit réponses.

FIGURE 2. Existence de types particuliers de législation, de programmes et de politiques visant à soutenir les investissements en faveur de l'efficacité énergétique (couleur grise – aucune réponse n'a été fournie)



2. APPUI RÉGLEMENTAIRE ET INSTITUTIONNEL AUX INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La prochaine série de questions examine l'appui législatif et institutionnel aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique.

La figure 2 illustre l'existence d'une législation, de programmes et de politiques visant à soutenir les investissements dans l'efficacité énergétique. Dans l'ensemble de la région de la CEE, plus de 80 % des personnes interrogées ont répondu positivement. Sur la totalité des réponses, 81 % font état de l'existence d'une législation-cadre (loi relative à l'efficacité énergétique ou équivalent), 83 % de politiques et programmes gouvernementaux visant à soutenir les investissements dans l'efficacité énergétique, et 84 % mentionnent des normes

TABEAU 2. Perception de la fermeté du soutien du cadre réglementaire national destiné à promouvoir les investissements dans l'efficacité énergétique par rapport à l'existence du cadre réglementaire en matière d'efficacité énergétique

PAYS	Soutien aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique par le cadre réglementaire de votre pays, de 1 (soutien très faible) à 5 (soutien très solide)	Existence d'un cadre réglementaire en appui des investissements en faveur de l'efficacité énergétique (moyenne des réponses positives sur quatre types de législation – voir fig. 2), en pourcentage
AMÉRIQUE DU NORD		
Canada	3,40	83
États-Unis	3,45	82
EUROPE OCCIDENTALE		
Allemagne	4,00	94
Croatie	3,64	93
Royaume-Uni	3,22	83
Suisse	3,50	84,5
EUROPE ORIENTALE		
Bélarus	3,13	97
Ukraine	2,55	91
CAUCASE		
Arménie	2,63	78,5
Azerbaïdjan	2,38	36
ASIE CENTRALE		
Kazakhstan	3,00	84,5
EUROPE DU SUD-EST		
Albanie	3,11	66
Ex-République yougoslave de Macédoine	2,00	50
PAYS HORS DE LA RÉGION DE LA CEE		
Afrique du Sud	3,13	62,5
Brésil	3,11	79
Colombie	2,89	86
Inde	2,78	78
Mexique	2,89	89

sur l'efficacité énergétique. L'existence de règlements locaux (mesures réglementaires) est moins évoquée – 75 % des réponses. En analysant les sous-régions, le tableau est quelque peu différent. Dans la sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie, tous les scores sont inférieurs à 80 % : 79 % de réponses positives pour la législation-cadre, 74 % pour les politiques et programmes gouvernementaux et seulement 70 % pour les normes et mesures réglementaires. En Europe du Sud-Est, les réponses positives sont encore moins nombreuses. Alors que la législation-cadre affiche un score de plus de 80 %, les mesures réglementaires sont à 44 %, les politiques et programmes gouvernementaux à 61 % et les normes à 73 %. Ce constat est important car, sur un plan général, les mesures réglementaires et les normes spécifiques assurent la fonctionnalité de la législation-cadre. Dans la sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord, ces chiffres sont nettement plus élevés – plus de 80 % pour la

législation-cadre et les mesures réglementaires et plus de 90 % pour les normes et les programmes et politiques gouvernementaux.

Toutefois, l'existence d'une législation appropriée est un facteur nécessaire mais non suffisant pour que des investissements soient réalisés. Il a été demandé aux experts si le cadre réglementaire de leur pays soutient et facilite les investissements en faveur de l'efficacité énergétique, sur une échelle allant de 1 (soutien très faible) à 5 (soutien très solide). La valeur relative des réponses par sous-région est cohérente avec les réponses à la question précédente – plus le pourcentage de réponses positives à l'existence du cadre réglementaire requis est élevé, plus le rôle de la réglementation dans le soutien et la facilitation des investissements est jugé important. Pour l'ensemble de la région de la CEE, le score se situe juste au-dessus du point médian entre un appui très faible et très solide – à 3,07. Pour la sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord, dont la plupart des pays sont dotés de toutes les formes de cadre réglementaire, la valeur est supérieure – 3,39. Dans la sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie, le score est inférieur au point médian – 2,73, et en Europe du Sud-Est, il est encore plus bas avec 2,57.

En général, il existe une bonne corrélation entre l'existence du cadre réglementaire et la perception de la fermeté de son soutien aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique (tableau 2). Ainsi, dans certains pays d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, le soutien aux investissements obtient un score de 3,5 voire plus, l'Allemagne arrivant en tête (4,0). Toutefois, il convient de noter que même lorsque le cadre réglementaire est en place, les experts estiment souvent qu'il ne fournit pas un soutien suffisamment solide et ne facilite pas toujours les investissements dans l'efficacité énergétique. Dans l'ensemble, les experts n'ont que très rarement accordé la note de 5 (soutien très solide).

Dans les pays où les experts jugent le cadre réglementaire faible (par exemple en Azerbaïdjan et en ex-République yougoslave de Macédoine), ils sont d'avis qu'il apporte un soutien insuffisant aux investissements (2,0, voire légèrement plus). Le Bélarus, le Kazakhstan et l'Ukraine disposent d'un cadre réglementaire, mais son appui aux investissements dans l'efficacité énergétique n'est pas jugé solide, en particulier en Ukraine (score à peine supérieur à 2,5). Les données relatives à plusieurs pays non membres de la CEE sont également incluses dans le tableau 2.

En ce qui concerne le cadre institutionnel, une grande majorité des réponses indiquent que les pays (tant au plan mondial que dans la région de la CEE) disposent au niveau national d'organes chargés d'élaborer et/ou de mettre en œuvre des politiques d'appui aux investissements dans les projets d'efficacité énergétique (88 % et 87 % respectivement). Au niveau sous-régional, 91 % des personnes interrogées de la sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord ont répondu positivement, et il en va de même de 84 % de celles de la sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie, et de 78 % de celles de la sous-région de l'Europe du Sud-Est. L'évaluation de l'efficacité de ces institutions sur une échelle de 1 (inefficaces) à 5 (très efficaces) suit un schéma similaire : la sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord affiche un score de 3,25, celle de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie un score de 3,09, et l'Europe du Sud-Est un score de 2,81. Pour la région de la CEE, le score est de 3,13 alors qu'au niveau mondial il est de 3,07.

Le tableau 3 présente les réponses des différents pays de la région de la CEE et de certains pays n'appartenant pas à la région de la CEE. Même si toutes les réponses ne font pas état de l'existence d'institutions nationales, on peut affirmer que de telles institutions sont en

TABEAU 3. Existence et efficacité des institutions nationales en charge des politiques d'investissement en faveur de l'efficacité énergétique dans différents pays

PAYS	Existence d'institutions nationales en charge des politiques d'investissement en faveur de l'efficacité énergétique (moyenne des réponses positives), en pourcentage	Efficacité des institutions nationales en charge des politiques d'investissement en faveur de l'efficacité énergétique (sur une échelle de 1 (inefficaces) à 5 (très efficaces))
AMÉRIQUE DU NORD		
Canada	100	2,86
États-Unis	80	3,39
EUROPE OCCIDENTALE		
Allemagne	92	3,73
Croatie	91	3,36
Royaume-Uni	100	3,00
Suisse	88	3,57
EUROPE ORIENTALE		
Bélarus	75	3,14
Ukraine	100	2,91
CAUCASE		
Arménie	100	3,13
Azerbaïdjan	75	2,63
ASIE CENTRALE		
Kazakhstan	88	3,13
EUROPE DU SUD-EST		
Albanie	67	2,56
Ex-République yougoslave de Macédoine	88	2,57
PAYS HORS DE LA RÉGION DE LA CEE		
Afrique du Sud	75	2,57
Brésil	90	2,88
Colombie	89	3,00
Inde	100	3,56
Mexique	100	3,33

place dans tous les pays, certains experts considérant peut-être qu'elles ne remplissent pas leur rôle dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques d'investissement en faveur de l'efficacité énergétique (certains experts n'ont pas répondu à la question). Toutefois, l'évaluation de leur efficacité varie dans la région de la CEE, allant d'environ 2,6 en Albanie, Azerbaïdjan et ex-République yougoslave de Macédoine à 3,6-3,7 en Suisse et en Allemagne. À noter les valeurs élevées pour certains pays hors CEE (en particulier le Mexique avec 3,3 et l'Inde avec 3,6).

La question suivante portait sur la perception du niveau de soutien apporté à la conception et à la mise en œuvre de projets relatifs à l'efficacité énergétique par les autorités à différents niveaux. Les experts considèrent que les autorités au niveau national sont les plus efficaces pour fournir un tel soutien. Les deux autres échelons de gouvernement (régional/provincial et local/municipal) sont jugés beaucoup moins efficaces. Dans la

sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie, le niveau national a obtenu la note de 3,15 et les niveaux régional et local à peine plus de 2,6. Dans la sous-région de l'Europe du Sud-Est, le score est plus faible : 2,96 pour le niveau national et un peu plus de 2,5 pour les niveaux régional et local. La sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord est la seule à afficher un score supérieur à 3 pour le niveau régional, score cependant encore inférieur au niveau national : au plan national le score est de 3,23, au niveau régional il est de 3,10 tandis que le niveau local a obtenu la note de 2,71.

L'Amérique du Nord fait exception à cette observation, en raison principalement d'un système de gouvernement largement décentralisé au Canada et aux États-Unis. Dans les deux pays, les autorités régionales (provinciales) fournissent un niveau de soutien plus élevé que les autorités nationales et locales (3,53 pour les gouvernements provinciaux canadiens et 3,37 pour les gouvernements d'États américains). En Suisse, pays fortement décentralisé, le soutien du niveau national (3,25) est le plus élevé, mais la différence avec le niveau régional (les cantons, 3,13) et local (les communes, 3,0) n'était pas très importante. En poursuivant sur les différences entre les pays au sein des sous-régions, en Ukraine, les autorités locales fournissent le niveau de soutien le plus élevé (3,2) comparativement aux niveaux national (2,9) et régional (oblast) (2,8). Au Bélarus, le gouvernement joue un rôle majeur dans l'économie et le soutien des pouvoirs publics à tous les niveaux est relativement élevé : les autorités nationales fournissent l'appui le plus fort (score de 3,5) par rapport aux autorités régionales (3,13) et locales (3,0).

3. RÔLE DE L'ASSISTANCE INTERNATIONALE DANS L'AUGMENTATION DU NIVEAU DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les questions suivantes visaient à évaluer l'efficacité de l'assistance internationale en matière d'investissements dans l'efficacité énergétique. Cette aide à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique est essentiellement pertinente pour les pays d'Europe du Sud-Est, d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. La plupart d'entre eux bénéficient d'une telle assistance, avec 96 % de réponses positives en Europe du Sud-Est, 95 % en Europe orientale, 86 % dans le Caucase et 82 % en Asie centrale. Cependant, même dans l'Union européenne, 65 % des participants à l'enquête ont répondu par l'affirmative. Cela peut s'expliquer par le fait qu'une aide internationale importante continue d'être reçue par les nouveaux membres de l'UE comme la Croatie et que des programmes ciblés de la Commission européenne sont assimilés à une assistance internationale. Ce n'est pas le cas en Amérique du Nord : au Canada et aux États-Unis, moins de 10 % des réponses évoquent une aide internationale reçue par le pays pour l'élaboration et la mise en œuvre de projets liés à l'efficacité énergétique.

L'assistance internationale est considérée comme moyennement efficace pour ce qui est d'accroître le niveau des investissements dans l'efficacité énergétique dans les sous-régions de l'Europe du Sud-Est, de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale – au-delà de 3,0 sur une échelle de 1 (totalement inefficace) à 5 (très efficace) (sauf le Caucase) : 3,43 en Europe du Sud-Est, 3,55 en Europe orientale, 2,95 dans le Caucase et 3,36 en Asie centrale. On peut en conclure que beaucoup de ces pays bénéficient d'une aide internationale, et que celle-ci joue un rôle important dans l'amélioration du climat d'investissement

TABLEAU 4. Efficacité de l'assistance internationale pour ce qui est d'accroître le niveau des investissements en faveur de l'efficacité énergétique dans différents pays

PAYS	Un pays bénéficie d'une assistance internationale pour l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique (moyenne des réponses positives), en pourcentage	Efficacité de l'assistance internationale pour accroître le niveau des investissements dans l'efficacité énergétique (sur une échelle de 1 (totalement inefficace) à 5 (très efficace))
EUROPE OCCIDENTALE		
Allemagne	38	3,00
Croatie	100	3,70
Royaume-Uni	44	3,14
EUROPE ORIENTALE		
Bélarus	100	3,57
Ukraine	91	3,30
CAUCASE		
Arménie	100	3,63
Azerbaïdjan	63	2,57
ASIE CENTRALE		
Kazakhstan	88	3,00
EUROPE DU SUD-EST		
Albanie	100	3,89
Ex-République yougoslave de Macédoine	88	2,75
PAYS HORS DE LA RÉGION DE LA CEE		
Afrique du Sud	88	3,17
Brésil	60	2,50
Colombie	100	3,13
Inde	100	3,33
Mexique	100	3,67

propice aux projets d'efficacité énergétique. L'évaluation de son efficacité dans certains pays, y compris dans plusieurs pays extérieurs à la région de la CEE, est présentée dans le [tableau 4](#). L'Albanie, l'Arménie, le Bélarus, la Croatie et l'Ukraine, ainsi que (en dehors de la région de la CEE) l'Inde et le Mexique comptent parmi les pays qui apprécient le plus l'aide internationale. Pour l'Azerbaïdjan et l'ex-République yougoslave de Macédoine, ainsi que pour le Brésil (hors de la région de la CEE), cette efficacité est jugée relativement faible.

4. ENVIRONNEMENT FINANCIER POUR LES INVESTISSEMENTS DANS L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La série de questions suivante visait à évaluer l'environnement financier des investissements dans l'efficacité énergétique. Les experts ont été invités à évaluer la mesure dans laquelle les institutions financières d'un pays donné sont au fait du financement des projets et mesures en faveur de l'efficacité énergétique, sur une échelle allant de 1 (n'ont pas connaissance) à 5

(ont parfaitement connaissance). La moyenne est inférieure à 3,0, tant au niveau mondial (2,65) que dans la région de la CEE (2,84). Dans les sous-régions d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord et d'Europe orientale, du Caucase, d'Asie centrale et de la Fédération de Russie, le score est légèrement plus élevé (2,93 et 2,92 respectivement) mais toujours inférieur à 3,0. Dans l'Europe du Sud-Est, il est nettement plus faible – 2,57.

Selon les personnes interrogées, les institutions financières considèrent que les projets en faveur de l'efficacité énergétique sont beaucoup plus risqués que d'autres types de projets commerciaux. Sur une échelle de 1 (beaucoup plus risqué) à 5 (pas différent des autres), les réponses sont inférieures ou proches de 3,0 au niveau mondial (2,78), pour la région de la CEE (2,89) et pour l'ensemble des sous-régions : Europe occidentale et Amérique du Nord – 2,87 ; Europe orientale – 3,07 ; Caucase – 2,86 ; Asie centrale – 2,75 ; Europe du Sud-Est – 3,09.

Puis nous avons demandé aux experts d'évaluer dans quelle mesure les économies réalisées grâce à l'amélioration de l'efficacité créent des conditions favorables au remboursement et à l'amortissement des prêts. Les réponses montrent que les conditions sont plus favorables pour les projets du secteur public que pour ceux mis en œuvre par le secteur privé, mais que dans la plupart des cas, elles ne sont pas très avantageuses : sur une échelle de 1 (non favorables) à 5 (très favorables), le score moyen est inférieur à 3,0. Dans la région de la CEE, la valeur globale est de 2,73 pour les projets du secteur privé et de 2,92 dans le secteur public. Dans les sous-régions de la CEE, les chiffres sont respectivement les suivants pour les secteurs privé et public : Europe occidentale et Amérique du Nord – 2,95 et 3,26 ; Europe orientale – 2,24 et 2,67 ; Caucase – 2,14 et 2,76 ; Asie centrale – 2,69 et 2,93 ; et Europe du Sud-Est – 2,48 et 2,62. La sous-région de l'Europe orientale est la seule où les conditions pour le secteur privé sont considérées comme plus avantageuses (mais toujours en dessous de 3,0) que pour le secteur public. La sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord est la seule où le caractère avantageux des conditions de remboursement et d'amortissement des prêts en faveur de l'efficacité énergétique a obtenu un score supérieur à 3,0 (3,26 pour les projets du secteur public).

Le [tableau 5](#) fournit des informations sur l'évaluation de l'environnement financier relevant ou non de la CEE pour les investissements dans l'efficacité énergétique de certains pays.

Les experts ont été invités à évaluer (sur une échelle allant de 1 (aucune incitation) à 5 (forte incitation)) si le prix de l'énergie dans un pays donné constitue une incitation suffisante pour mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique. Les réponses montrent que le prix de l'énergie est un facteur motivant pour l'amélioration de l'efficacité énergétique, mais souvent insuffisant. Au niveau mondial et dans la région de la CEE, la valeur moyenne est inférieure à 3,0 (2,91 et 2,82 respectivement). Toutefois, dans les sous-régions de la CEE, les valeurs varient considérablement : Europe occidentale et Amérique du Nord – 2,78 ; Europe orientale – 3,38 ; Caucase – 3,05 ; Asie centrale – 2,31 ; et Europe du Sud-Est – 2,70. Le [tableau 6](#) reflète l'évaluation de la situation dans les pays sélectionnés. Le prix de l'énergie joue un rôle très différent selon les pays, tant dans les différentes sous-régions qu'au sein d'une même sous-région. Il constitue une incitation relativement forte en Ukraine et en Arménie, modérée en Allemagne et en Albanie, et très faible en Croatie et en Suisse. Parmi les pays sélectionnés hors de la région de la CEE, c'est au Brésil que le prix de l'énergie est le plus incitatif et en Inde que cette incitation est la plus faible.

TABLEAU 5. Évaluation de l'environnement financier pour les investissements en faveur de l'efficacité énergétique dans divers pays

PAYS	Maîtrise par les institutions financières du financement des projets et mesures en faveur de l'efficacité énergétique (sur une échelle de 1 (n'ont pas connaissance) à 5 (ont parfaitement connaissance))	Perception du financement des projets d'efficacité énergétique par les institutions financières en termes de risque par rapport à d'autres types de projets commerciaux (sur une échelle de 1 (beaucoup plus risqué) à 5 (pas différent des autres))	Conditions de remboursement et d'amortissement des prêts par les économies réalisées grâce à l'amélioration de l'efficacité (sur une échelle de 1 (non favorables) à 5 (très favorables))	
			Dans le secteur privé	Dans le secteur public
	AMÉRIQUE DU NORD			
Canada	2,36	2,25	2,62	3,36
États-Unis	3,38	3,20	2,96	3,54
	EUROPE OCCIDENTALE			
Allemagne	3,33	3,11	3,64	3,80
Croatie	3,36	3,50	2,73	3,11
Royaume-Uni	2,78	3,00	2,75	3,57
Suisse	2,71	2,86	2,83	2,50
	EUROPE ORIENTALE			
Bélarus	3,00	1,75	2,50	2,33
Ukraine	3,56	3,63	2,78	2,11
	CAUCASE			
Arménie	3,38	2,88	2,75	3,33
Azerbaïdjan	2,63	3,25	2,13	2,50
	ASIE CENTRALE			
Kazakhstan	2,63	2,25	2,63	3,00
	EUROPE DU SUD-EST			
Albanie	2,56	3,22	2,89	3,00
Ex-République yougoslave de Macédoine	2,63	2,86	2,14	2,14
	PAYS HORS DE LA RÉGION DE LA CEE			
Afrique du Sud	2,50	2,88	3,00	2,71
Brésil	1,88	1,67	2,29	2,00
Colombie	3,11	3,38	3,25	3,00
Inde	1,89	1,88	2,63	2,75
Mexique	2,33	2,65	3,00	2,53

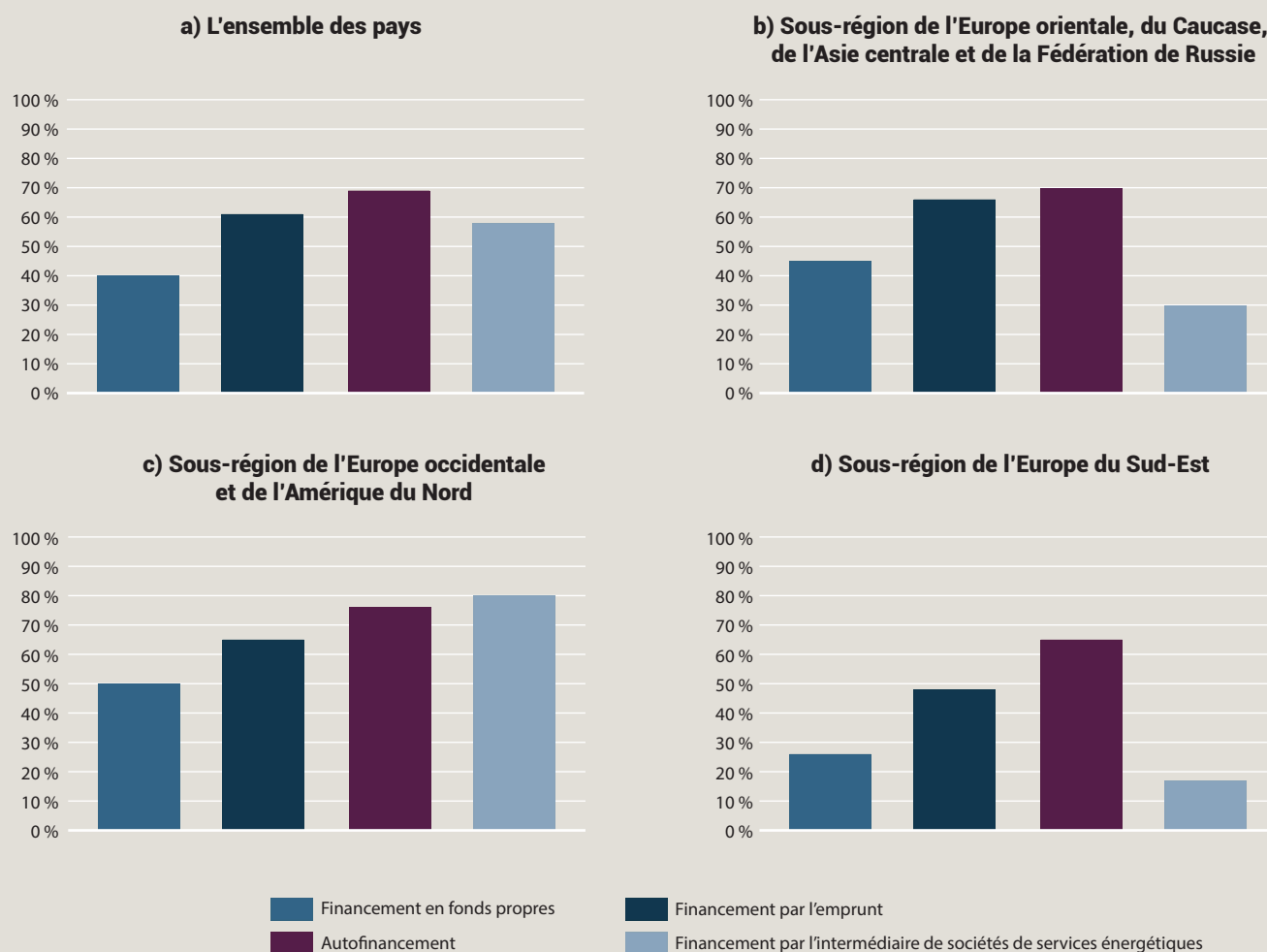
TABLEAU 6. Prix de l'énergie en tant qu'incitation à mettre en œuvre des mesures en faveur de l'efficacité énergétique	
PAYS	Prix de l'énergie en tant qu'incitation à mettre en œuvre des mesures en faveur de l'efficacité énergétique (sur une échelle de 1 (aucune incitation) à 5 (forte incitation))
	AMÉRIQUE DU NORD
Canada	2,77
États-Unis	2,97
	EUROPE OCCIDENTALE
Allemagne	3,09
Croatie	1,91
Royaume-Uni	2,56
Suisse	1,63
	EUROPE ORIENTALE
Bélarus	2,38
Ukraine	3,90
	CAUCASE
Arménie	3,50
Azerbaïdjan	2,29
	ASIE CENTRALE
Kazakhstan	2,38
	EUROPE DU SUD-EST
Albanie	3,11
Ex-République yougoslave de Macédoine	2,38
	PAYS HORS DE LA RÉGION DE LA CEE
Afrique du Sud	3,13
Brésil	3,90
Colombie	3,13
Inde	2,44
Mexique	3,28

5. DISPONIBILITÉ ET UTILISATION DE FINANCEMENTS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La prochaine série de questions porte sur la disponibilité et l'utilisation des financements pour la mise en œuvre de projets en faveur de l'efficacité énergétique. Les participants à l'enquête ont été interrogés sur la disponibilité de financements commerciaux et publics (budget et donateurs) pour les projets liés à l'efficacité énergétique.

La [figure 3](#) illustre la disponibilité de types particuliers de financements commerciaux (des réponses multiples étaient possibles). La situation est similaire pour les réponses au niveau mondial ([fig. 3 a](#)) et pour la région de la CEE. Près de 70 % des répondants ont mis en avant le recours à l'autofinancement. Viennent ensuite le financement par l'emprunt,

FIGURE 3. Types de financement commercial disponibles pour mettre en œuvre des projets d'efficacité énergétique

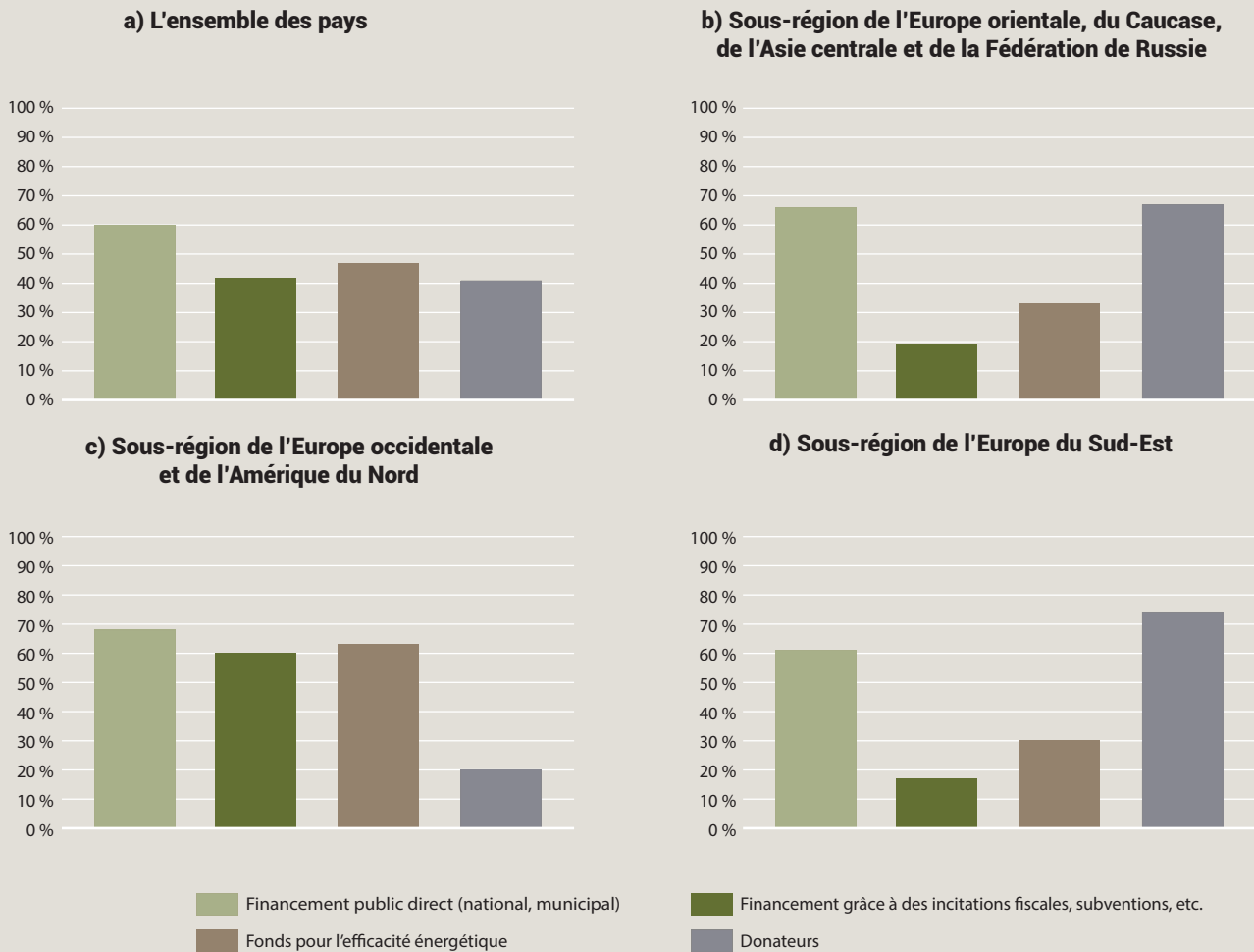


avec un peu plus de 60 % et le financement par l'intermédiaire de sociétés de services énergétiques (un peu moins de 60 %). Le type de financement le moins disponible est le financement en fonds propres (40 %).

Dans la sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie (fig. 3 b) le recours à l'autofinancement est à peu près le même (70 %) et le financement par l'emprunt affiche un score encore plus élevé (66 %). Le financement en fonds propres est également légèrement plus élevé qu'à l'échelle mondiale (45 %), alors que le financement par l'intermédiaire de sociétés de services énergétiques est significativement moins évoqué, à hauteur de 30 % seulement.

Une image très différente est observée dans la sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord (fig. 3 c), où le financement par des sociétés de services énergétiques est la source principale (80 %), suivi de l'autofinancement (76 %), du financement par l'emprunt (65 %) et du financement en fonds propres (50 %). Par rapport à la sous-région précédente, la disponibilité de toutes les sources de financement est plus élevée (dans le cas des sociétés de services énergétiques – elle est même nettement plus élevée) à l'exception du financement par l'emprunt, qui est au même niveau.

FIGURE 4. Types de financements publics directs et par des donateurs pour la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique

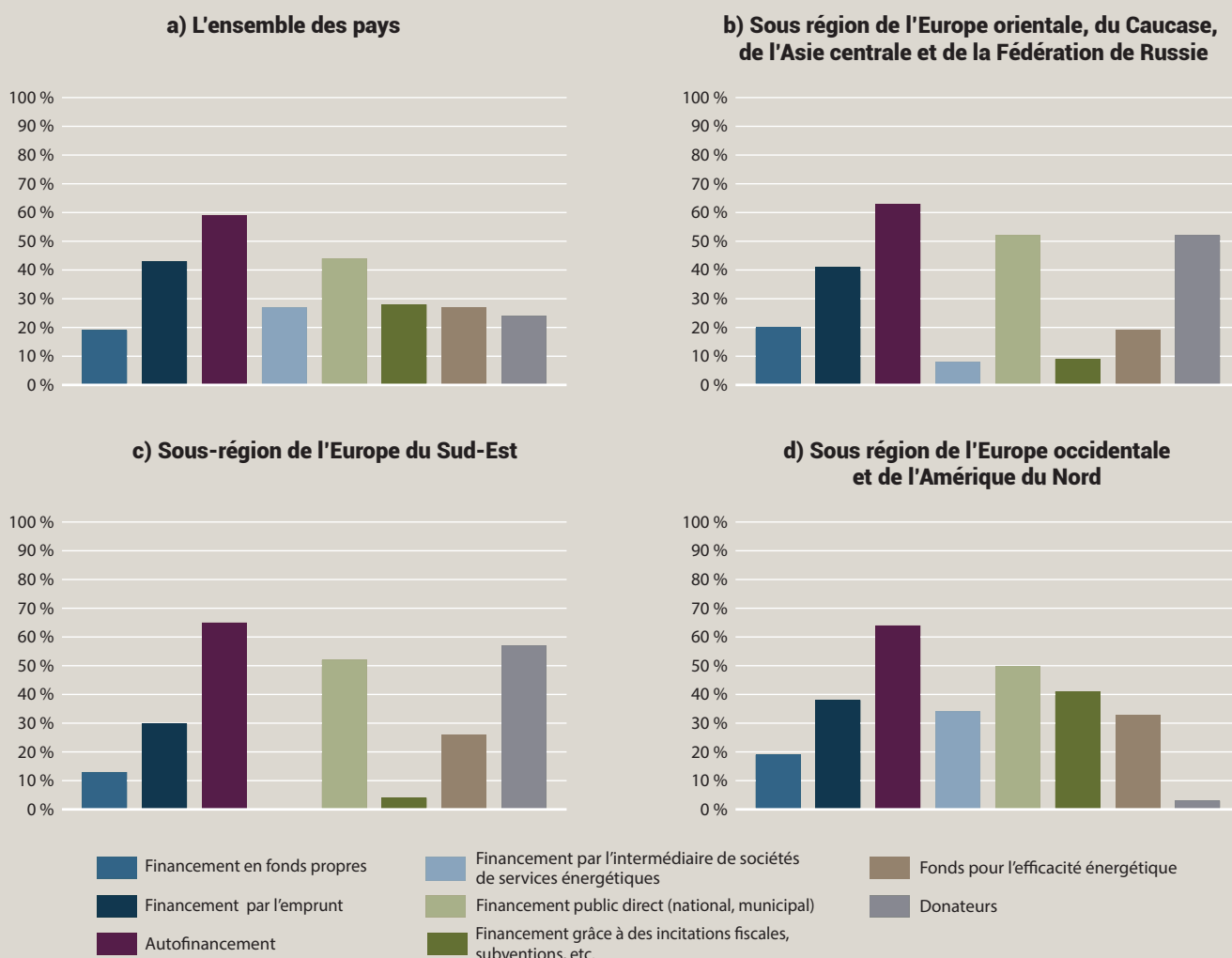


Enfin, la sous-région de l'Europe du Sud-Est (fig. 3 d) affiche la disponibilité la plus faible pour tous les types de financement. Seul l'autofinancement occupe une place relativement importante (65 % de disponibilité). Le financement par l'emprunt représente 48 %, le financement en fonds propres seulement 26 % et le financement l'intermédiaire de sociétés de services énergétiques peut être considéré comme quasi-inexistant – 17 %.

La figure 4 présente des informations sur les types de financements publics directs et par des donateurs disponibles pour la mise en œuvre de projets en faveur de l'efficacité énergétique (des réponses multiples étaient possibles). La situation est identique au plan mondial (fig. 4 a) et pour la région de la CEE. Plus de 60 % des répondants ont confirmé la disponibilité de financements publics directs. Vient ensuite le financement par des fonds pour l'efficacité énergétique, avec moins de 50 %, suivi du financement par le biais d'incitations fiscales et de subventions et du financement des donateurs (un peu plus de 40 % dans les deux cas).

En ce qui concerne les sous-régions de la CEE, il existe de fortes similitudes entre la sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de

FIGURE 5. Types de financement les plus utilisés pour les projets d'efficacité énergétique



Russie (fig. 4 b) et les pays de l'Europe du Sud-Est (fig. 4 d). Dans les deux sous-régions, les sources de financement public les plus accessibles sont le financement par des donateurs (environ 70 %) et les financements publics directs (plus de 60 %). Le financement par des fonds pour l'efficacité énergétique est évoqué à un peu plus de 30 %, tandis que les incitations fiscales et subventions ont été mentionnées par moins de 20 % des personnes interrogées dans les deux sous-régions.

La situation est très différente dans la sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord (fig. 4 c). Le financement public direct est en tête avec 68 %, suivi du financement provenant des fonds pour l'efficacité énergétique (63 %) et des incitations fiscales et subventions (60 %). Seuls 20 % des personnes interrogées ont évoqué des donateurs, ce qui est conforme aux réponses sur le rôle de l'aide internationale dans l'augmentation du niveau des investissements en faveur de l'efficacité énergétique.

Les experts ont été interrogés sur les types de financement (commercial et public) les plus largement utilisés dans un pays donné. Les réponses sont présentées en figure 5. Il leur a été demandé d'énumérer au maximum les trois types qu'ils considèrent comme les plus

importants. Tant au plan mondial (fig. 5 a) que dans la région de la CEE, le type auquel il est le plus largement fait recours est l'autofinancement, suivi du financement public direct et du financement par l'emprunt.

Dans la sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie (fig. 5 b), le tableau est quelque peu différent. L'autofinancement reste le plus largement utilisé (plus de 60 %), mais les fonds des donateurs pèsent autant que le financement public direct (un peu plus de 50 % dans les deux cas), le financement par l'emprunt se situant au quatrième rang, avec un peu plus de 40 % de réponses. Au sein de cette sous-région, on relève des variations entre l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale, ainsi qu'entre les pays d'une sous-région donnée. L'autofinancement est le plus important en Europe orientale (68 %) et en Asie centrale (65 %), mais dans le cas du Caucase, ce sont les fonds des donateurs qui occupent la première place (55 %).

En Asie centrale, le financement public direct arrive en deuxième position, suivi par les fonds des donateurs et le financement par l'emprunt. En Europe orientale, les fonds des donateurs occupent la seconde place, suivis par le financement public direct et le financement par l'emprunt. Au Bélarus, l'autofinancement arrive en tête (100 %), suivi du financement public direct (75 %) et du financement par l'emprunt (63 %). En Ukraine, les fonds des donateurs sont les plus importants (75 %), suivis par l'autofinancement et le financement public direct (64 % chacun). Dans le Caucase, l'autofinancement vient au deuxième rang, suivi du financement par l'emprunt, puis du financement public direct. En Arménie, les fonds pour l'efficacité énergétique et les financements alloués par des donateurs sont d'importance similaire (75 % dans les deux cas), suivis du financement par l'emprunt (63 %). En Azerbaïdjan, l'autofinancement et le financement public direct arrivent en tête avec 50 % dans les deux cas, suivis des quatre autres types de financement à 25 %.

Dans la sous-région de l'Europe du Sud-Est (fig. 5 c), la situation ressemble beaucoup à celle de l'Europe orientale, avec un autofinancement à 65 %, des fonds des donateurs à 57 %, le financement public direct à 52 % et, loin derrière, le financement par l'emprunt à 30 %. Dans toutes les sous-régions énumérées ci-dessus, les autres sources de financement (financement en fonds propres, par l'intermédiaire de sociétés de services énergétiques, grâce à des incitations fiscales, des subventions, etc. et les fonds pour l'efficacité énergétique) sont évoquées par moins de 30 % des personnes ayant répondu.

Dans la sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord (fig. 5 d), l'autofinancement occupe la première place avec 64 %, suivi du financement public direct (50 %), des incitations fiscales et subventions (41 %) et du financement par l'emprunt (38 %). Dans certains pays de cette sous-région, les types de financement les plus utilisés affichent une structure différente. Au Canada, l'autofinancement (60 %) et le financement public direct (53 %) sont suivis du financement par l'entremise de sociétés de services énergétiques (47 %) et de fonds pour l'efficacité énergétique (40 %). Aux États-Unis, le financement par l'intermédiaire des sociétés de services énergétiques (57 %) est encore plus important et se classe au deuxième rang après l'autofinancement (63 %), devançant le financement par des incitations fiscales et subventions (50 %) et le financement par l'emprunt (40 %). En Allemagne, l'autofinancement est également le plus largement utilisé (69 %), mais les financements par l'emprunt et grâce à des incitations fiscales et des subventions sont également importants (54 % chacun), suivi par le financement public direct (38 %). En Croatie, la situation est totalement différente : le fonds pour l'efficacité énergétique arrive en tête avec 82 %, suivi du financement public direct (73 %), de l'autofinancement (55 %) et du financement par l'emprunt (36 %).

L'analyse montre qu'il est difficile de faire des extrapolations à la fois au sein des sous-régions et entre elles, car les situations sont très diverses. Toutefois, l'autofinancement est l'un des types de financement les plus répandus, voire le plus employé, presque partout.

6. PRINCIPAUX OBSTACLES À L'ACCROISSEMENT DES FLUX D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT EN FAVEUR DES PROJETS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

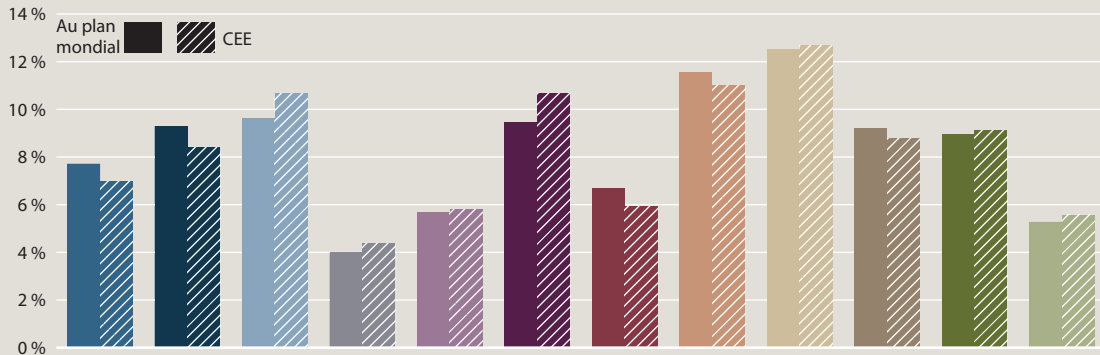
Il a été demandé aux experts de se prononcer sur les principaux obstacles à l'accroissement des flux d'investissement et de financement en faveur des projets d'efficacité énergétique, en sélectionnant dans une liste les trois qu'ils estiment les plus importants (fig. 6). La figure 6 a présente le poids relatif des obstacles à l'échelle mondiale et dans la région de la CEE. La faible sensibilisation aux multiples avantages des projets d'efficacité énergétique est considérée comme l'obstacle majeur, suivie de très près par le manque de compréhension du financement de l'efficacité énergétique par les banques et autres institutions financières, les obstacles administratifs et la bureaucratie, et les bas prix de l'énergie.

Dans la sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie (fig. 6 b), les principaux obstacles sont : la faible sensibilisation aux multiples avantages des projets d'efficacité énergétique et les taux d'intérêt élevés appliqués aux projets d'efficacité énergétique (39 % des personnes interrogées), suivis de près par le manque d'expertise technique et de capacité pour identifier, évaluer et mettre en œuvre les projets (38 %), les difficultés à obtenir des prêts commerciaux et d'autres types de financement et le faible niveau des prix de l'énergie (36 % dans les deux cas). Dans certains pays de cette sous-région, les experts abordent ces obstacles sous un angle différent. En Arménie, il s'agit essentiellement de la faible sensibilisation aux multiples avantages des projets d'efficacité énergétique (75 %), suivie des taux d'intérêt élevés appliqués aux projets d'efficacité énergétique et d'un manque d'expertise technique et de capacité pour identifier/évaluer/mettre en œuvre les projets (50 % dans les deux cas). En Azerbaïdjan, les freins majeurs sont l'absence de politiques, programmes, législation, mesures réglementaires et normes spécifiques, ainsi que les bas prix de l'énergie (50 % dans les deux cas). Au Kazakhstan, le principal obstacle est le faible niveau des prix de l'énergie (75 %), suivi par les taux d'intérêt élevés pour les projets d'efficacité énergétique (63 %) et les barrières administratives et bureaucratiques (50 %). Les difficultés d'obtention de prêts commerciaux et d'autres types de financement sont considérées comme le principal obstacle au Bélarus (75 %). Les deux freins suivants, les obstacles administratifs et bureaucratie et les taux d'intérêt élevés pour les projets d'efficacité énergétique (38 % dans les deux cas), sont jugés bien moins importants. En Ukraine, le principal écueil est propre au pays : la situation politique/économique instable dans le pays (73 %), suivie loin derrière par des taux d'intérêt élevés pour les projets d'efficacité énergétique et les difficultés à obtenir des prêts commerciaux et d'autres types de financement (48 % dans les deux cas).

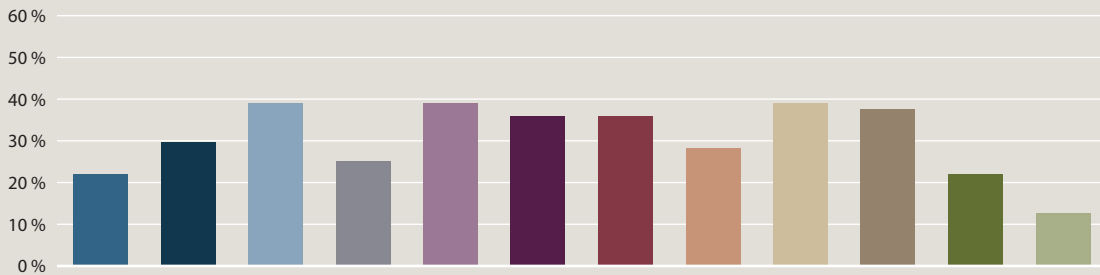
Dans la sous-région de l'Europe du Sud-Est (fig. 6 c), le manque de compréhension du financement de l'efficacité énergétique par les banques et autres institutions financières est considéré comme le principal écueil (61 %), suivi par les barrières administratives et la bureaucratie (57 %). Les quatre obstacles suivants ont été exprimés par la même proportion de personnes interrogées (43 %) : l'absence de politiques, programmes, législation, mesures

FIGURE 6. Principaux obstacles à l'accroissement des flux d'investissement et de financement en faveur des projets d'efficacité énergétique

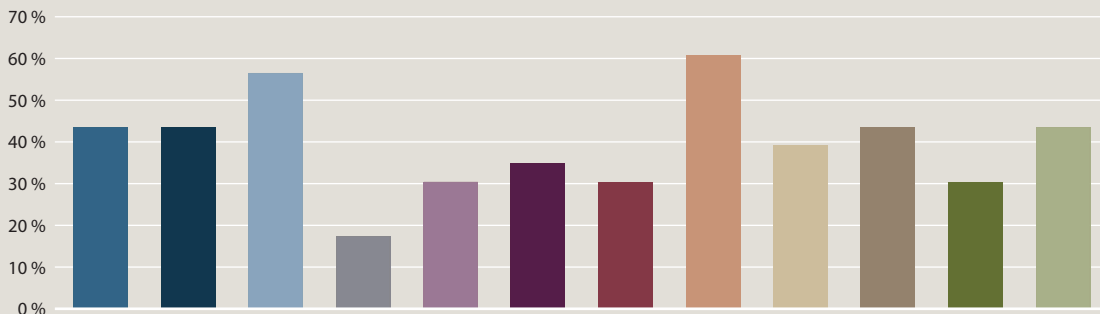
a) L'ensemble des pays et région de la CEE (poids relatif des obstacles)



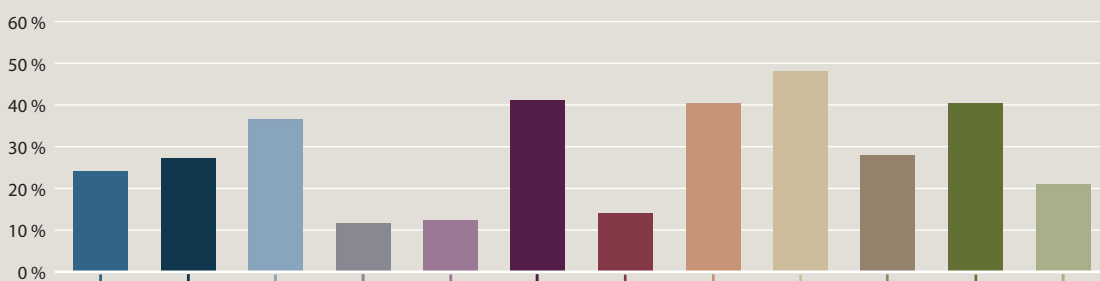
b) Sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie



c) Sous-région de l'Europe du Sud-Est



d) Sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord



Absence de politiques, programmes, législation, mesures réglementaires et normes spécifiques

Mise en œuvre et application insuffisantes des politiques et de la législation

Obstacles administratifs, bureaucratie

Situation politique/économique instable dans le pays

Taux d'intérêt élevés pour les projets d'efficacité énergétique

Faible niveau des prix de l'énergie

Difficultés à obtenir des prêts commerciaux et d'autres types de financement

Manque de compréhension de l'efficacité énergétique par les banques et autres institutions financières

Faible sensibilisation aux multiples avantages des projets d'efficacité énergétique

Manque d'expertise technique et de capacité pour identifier/évaluer/mettre en œuvre les projets

Incertitude quant aux résultats

Problèmes liés à l'utilisation des économies réalisées grâce aux mesures d'efficacité énergétique

réglementaires et normes spécifiques ; une mise en œuvre et application insuffisantes des politiques et de la législation ; le manque d'expertise technique et de capacité pour identifier/évaluer/mettre en œuvre les projets ; et les problèmes liés à l'utilisation des économies réalisées grâce aux mesures d'efficacité énergétique. À titre d'exemple, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, trois obstacles principaux sont identifiés (63 % chacun) : le manque de compréhension du financement de l'efficacité énergétique par les banques et autres institutions financières ; le faible niveau des prix de l'énergie ; et les obstacles administratifs et bureaucratiques.

Dans la sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord (fig. 6 d), la faible sensibilisation aux multiples avantages des projets d'efficacité énergétique arrive en tête comme principal obstacle (48 %), suivie par le faible niveau des prix de l'énergie (41 %), le manque de compréhension du financement de l'efficacité énergétique par les banques et autres institutions financières, l'incertitude quant aux résultats (40 % chacun) et les obstacles administratifs et bureaucratiques (36 %). Le peu de sensibilisation aux multiples avantages des projets d'efficacité énergétique est considéré comme le principal obstacle au Canada (73 %) et en Allemagne (62 %), tandis qu'en Suisse, il s'agit plutôt du faible niveau des prix de l'énergie (88 %) et du peu de sensibilisation aux multiples avantages des projets d'efficacité énergétique (63 %).

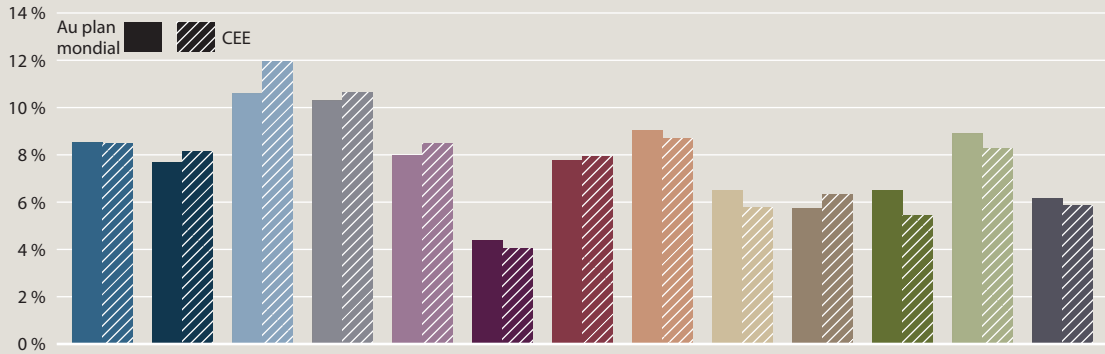
7. MOYENS DE RENFORCER LA VIABILITÉ DES INVESTISSEMENTS DANS LES PROJETS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les experts ont exprimé leur point de vue sur ce qu'ils considèrent comme les principaux facteurs de nature à améliorer la viabilité des investissements dans les projets d'efficacité énergétique dans un pays donné. Il leur a été demandé de choisir jusqu'à trois de ces facteurs parmi les options proposées. Les résultats sont présentés dans la figure 7. Le poids relatif de ces facteurs à l'échelle mondiale et dans la région de la CEE est illustré en figure 7 a. Les incitations fiscales et les prêts à faible taux d'intérêt en faveur des projets d'efficacité énergétique sont jugés les plus importants. Ils sont suivis par des normes plus strictes en matière d'efficacité énergétique, les programmes de formation et de sensibilisation, l'amélioration de la législation et la réduction des risques liés aux investissements par le biais de programmes d'appui du gouvernement.

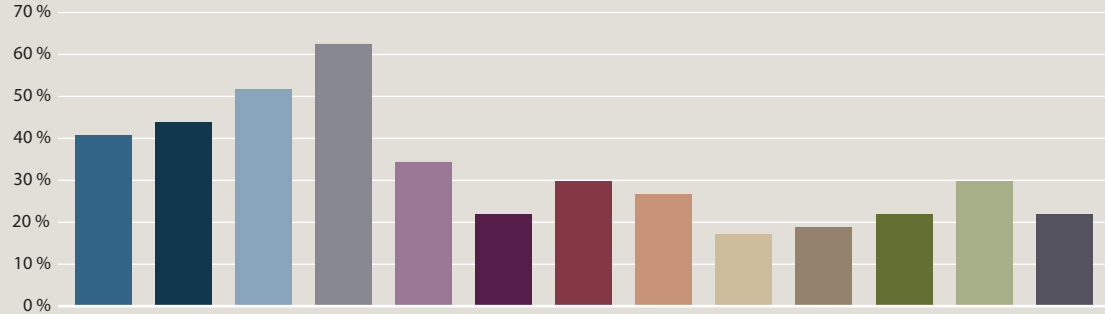
Dans la sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie (fig. 7 b), les principaux facteurs d'amélioration de l'environnement d'investissement pour l'efficacité énergétique sont les prêts à faible taux d'intérêt pour les projets d'efficacité énergétique (63 %), les incitations fiscales (52 %), l'amélioration de l'accès au financement commercial (44 %) et l'amélioration de la législation (41 %). En Arménie, les prêts à faible taux d'intérêt pour les projets d'efficacité énergétique sont clairement considérés comme un élément majeur (évoqué par 100 % des répondants), suivis par les incitations fiscales (50 %). En Azerbaïdjan, l'accent est mis sur l'amélioration de la législation (88 %), les incitations fiscales (63 %) et les prêts à faible taux d'intérêt pour les projets d'efficacité énergétique (50 %). Le Kazakhstan insiste sur l'amélioration de l'accès au financement commercial (75 %), les incitations fiscales (63 %) et le recours au financement d'amorçage de donateurs et des gouvernements pour induire un effet de levier sur les financements commerciaux (50 %). Le Bélarus privilégie les prêts à faible taux

FIGURE 7. Principaux facteurs de nature à améliorer la viabilité des investissements dans les projets d'efficacité énergétique

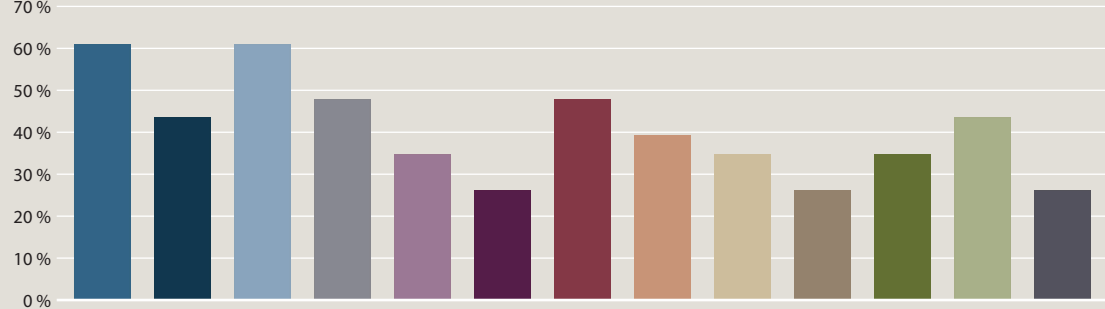
a) L'ensemble des pays et région de la CEE (poids relatif des obstacles)



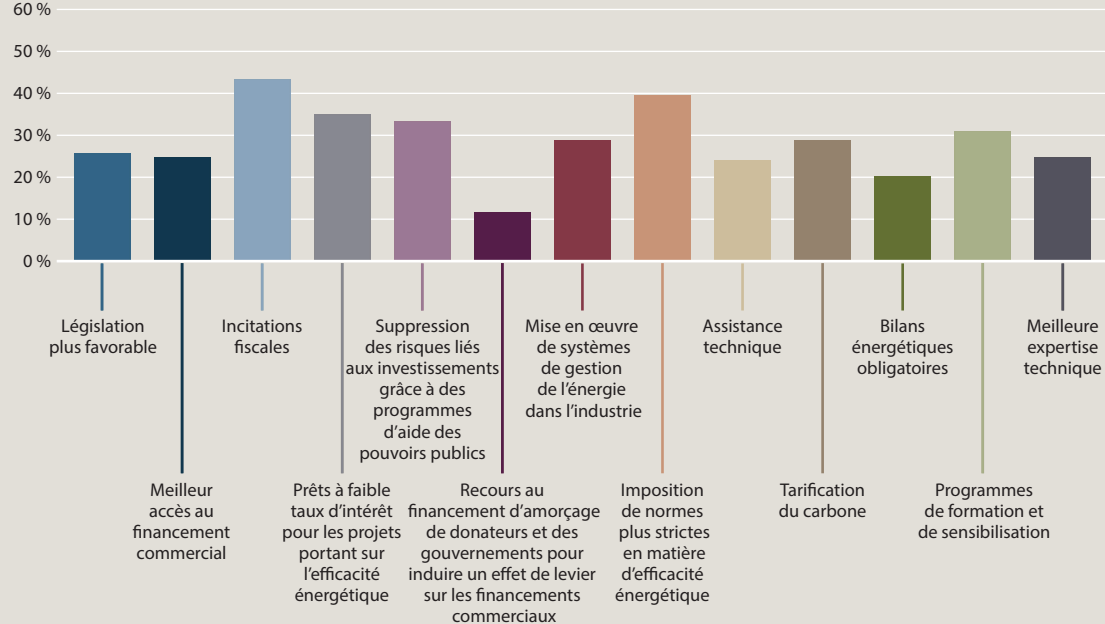
b) Sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie



c) Sous-région de l'Europe du Sud-Est



d) Sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord



d'intérêt pour les projets d'efficacité énergétique (63 %) et un meilleur accès au financement commercial (50 %). Pour l'Ukraine, les principaux facteurs sont les prêts à faible taux d'intérêt pour les projets d'efficacité énergétique (64 %) et la réduction des risques liés aux investissements grâce à des programmes d'aide des pouvoirs publics (55 %).

Dans la sous-région de l'Europe du Sud-Est (fig. 7 c), les deux principaux facteurs sont les incitations fiscales et l'amélioration de la législation (61 % dans les deux cas), suivis par la mise en œuvre de systèmes de gestion de l'énergie dans l'industrie et de prêts à faible taux d'intérêt pour les projets d'efficacité énergétique (48 % dans les deux cas). Voici le détail de la situation dans certains pays de la sous-région. En Albanie, trois facteurs sont considérés d'égale importance : les incitations fiscales, l'amélioration de la législation et les prêts à faible taux d'intérêt pour les projets d'efficacité énergétique (67 % chacun). Dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, les deux facteurs majeurs sont les incitations fiscales et la mise en œuvre de systèmes de gestion de l'énergie dans l'industrie (75 % dans les deux cas), suivis par l'amélioration de la législation et de l'accès au financement commercial (63 % dans les deux cas).

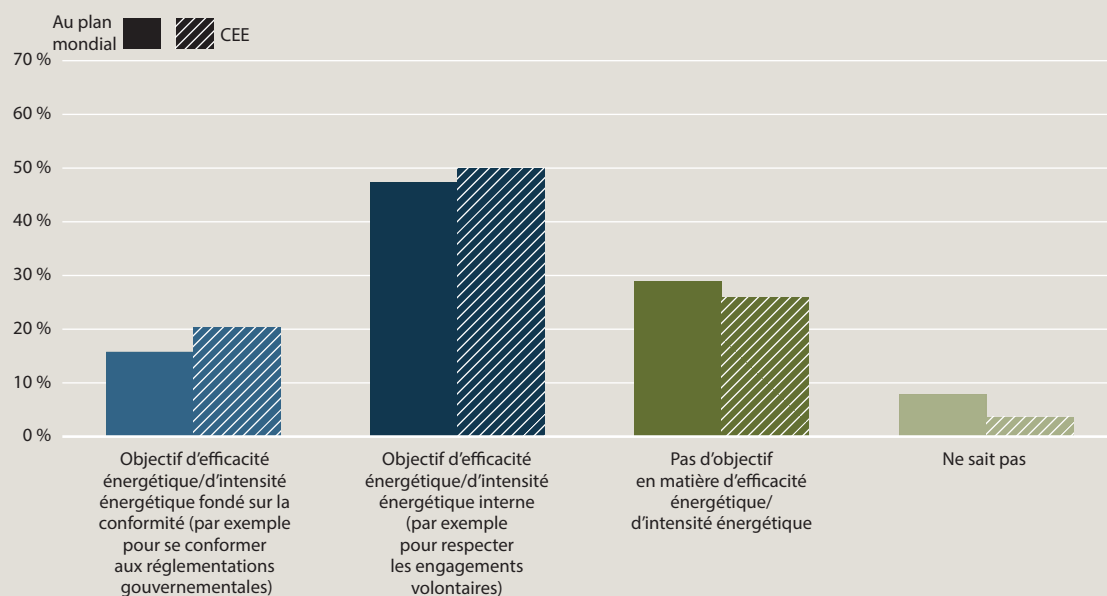
Dans la sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord (fig. 7 d), les incitations fiscales (43 %) et les normes d'efficacité énergétique plus strictes (40 %) sont considérées comme les principaux facteurs, suivies en cela par les prêts à faible taux d'intérêt pour les projets d'efficacité énergétique (35 %), la réduction des risques liés aux investissements par le biais de programmes d'aide gouvernementale (33 %) et les programmes de formation et de sensibilisation (31 %).

Le Canada et l'Allemagne suivent la tendance sous-régionale de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord. Au Canada, les incitations fiscales et les normes d'efficacité énergétique plus strictes (47 % dans les deux cas) sont considérées comme les principaux facteurs, tout comme en Allemagne où les incitations fiscales sont évoquées par 54 % des personnes ayant répondu et les normes d'efficacité énergétique plus strictes par 46 % d'entre elles. Aux États-Unis, plusieurs facteurs sont jugés d'importance égale : des normes d'efficacité énergétique plus strictes (37 %), les incitations fiscales, la réduction des risques liés aux investissements grâce à des programmes d'aide des pouvoirs publics et la tarification du carbone (33 % chacun). Pour la Croatie, le facteur principal est la mise à disposition de prêts à faible taux d'intérêt pour les projets d'efficacité énergétique (73 %). La Suisse considère la mise en œuvre de systèmes de gestion de l'énergie dans l'industrie et la tarification du carbone (50 % dans les deux cas) comme les éléments essentiels. Au Royaume-Uni, trois facteurs sont considérés d'importance égale : l'amélioration de la législation, la réduction des risques liés aux investissements grâce à des programmes d'aide des pouvoirs publics et des normes plus strictes en matière d'efficacité énergétique (44 % chacun).

8. INVESTISSEMENTS DANS L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE

Une série de questions s'adressait spécifiquement aux chefs d'entreprise et aux représentants des sociétés industrielles. Sur les 339 personnes ayant répondu à la première partie de l'enquête, 82 ont indiqué qu'elles faisaient partie de ce groupe, dont 58 originaires de la région de la CEE. En raison du faible nombre de réponses des pays, dans cette partie du rapport, nous ne pourrions analyser que l'évaluation de la situation au niveau mondial, dans la région de la CEE et dans certaines de ses principales sous-régions.

FIGURE 8. Existence d'un objectif global en matière d'efficacité énergétique/d'intensité énergétique (productivité) dans l'entreprise du répondant



En réponse à la question de savoir si les mêmes personnes prennent les décisions relatives à l'efficacité énergétique et les décisions commerciales, près des trois quarts (74 % dans la région de la CEE) ont répondu positivement. Le pourcentage le plus élevé de réponses positives a été enregistré dans la sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord (82 %), la sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie étant très proche (79 %). Dans la sous-région de l'Europe du Sud-Est, cette part est nettement plus faible, 44 %.

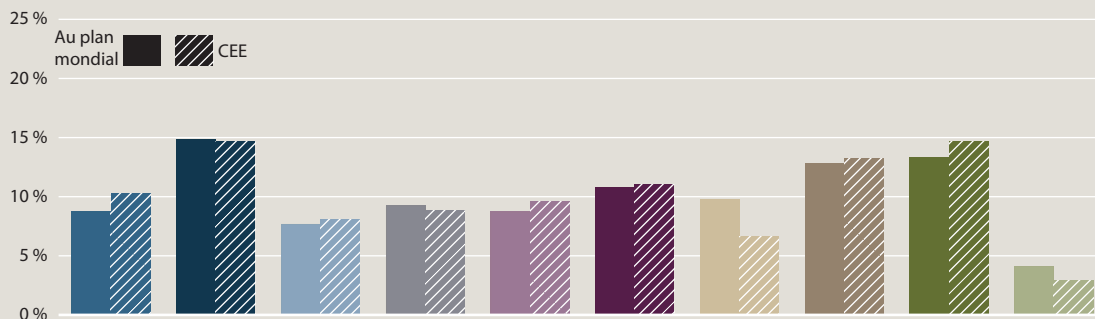
En réponse à la question de savoir si leur entreprise s'est fixée un objectif global en matière d'efficacité énergétique/d'intensité énergétique (productivité), la majorité des réponses ont été affirmatives (voir fig. 8).

Dans la région de la CEE, il s'agit dans 50 % des cas d'un objectif interne en matière d'efficacité et d'intensité énergétiques (par exemple pour respecter des engagements volontaires). L'objectif d'efficacité énergétique/d'intensité énergétique fondé sur la conformité (par exemple pour se conformer aux réglementations gouvernementales) est la raison invoquée par 20 % des répondants. La part des objectifs internes établis en matière d'efficacité énergétique/d'intensité énergétique dans les entreprises est quasiment similaire pour les trois principales sous-régions : Europe occidentale et Amérique du Nord – 52 % ; Europe orientale, Caucase, Asie centrale et Fédération de Russie – 46 % ; Europe du Sud-Est – 56 %. Dans la sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie (31 %), la part des objectifs fixés en matière d'efficacité et d'intensité énergétiques est beaucoup plus élevée que dans les deux autres sous-régions de la CEE – Europe occidentale et Amérique du Nord (19 %) et Europe du Sud-Est (11 %).

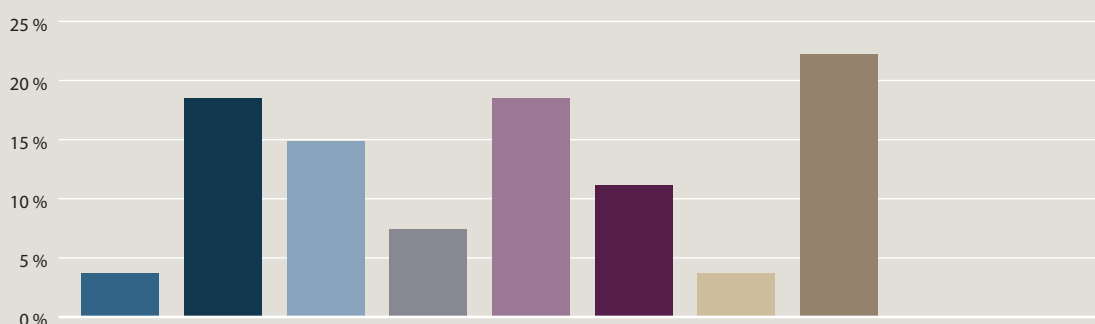
Il a été demandé aux experts d'énumérer au maximum trois obstacles auxquels leur entreprise est confrontée lorsqu'elle envisage d'investir dans l'efficacité énergétique (fig. 9). Le poids relatif des obstacles à l'échelle mondiale et dans la région de la CEE est présenté en figure 9 a.

FIGURE 9. Principaux obstacles auxquels se heurtent les entreprises lorsqu'elles envisagent d'investir dans l'efficacité énergétique industrielle (poids relatif des obstacles)

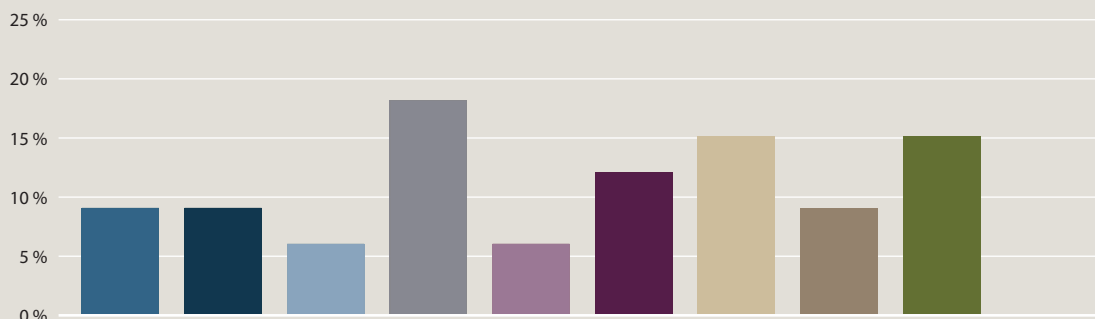
a) L'ensemble des pays et région de la CEE



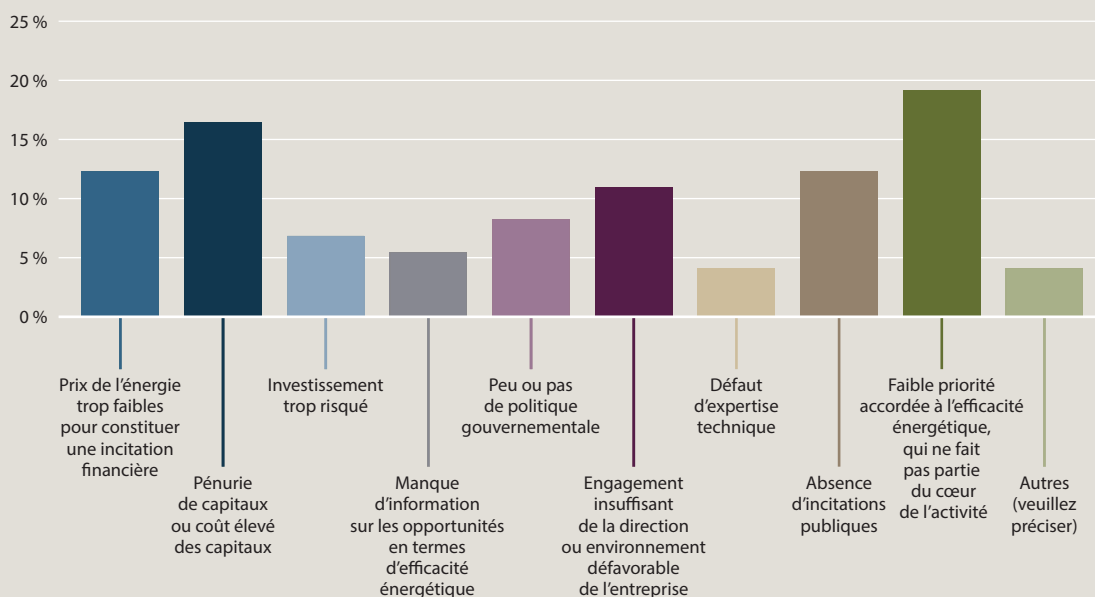
b) Sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie



c) Sous-région de l'Europe du Sud-Est



d) Sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord



Les principaux obstacles, tant à l'échelle mondiale que dans la région de la CEE, semblent être la pénurie de capitaux ou leur coût élevé, la faible priorité accordée à l'efficacité énergétique, du fait qu'elle ne fait pas partie du cœur de l'activité, et l'absence d'incitations publiques. Ces trois raisons sont suivies de près par l'engagement insuffisant de la direction ou un environnement d'entreprise défavorable et par des coûts de l'énergie trop faibles pour constituer un stimulant économique.

Il existe des différences dans la perception des principaux obstacles aux investissements dans l'efficacité énergétique industrielle entre les sous-régions. Dans la sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie (fig. 9 b), le principal obstacle est l'absence d'incitations gouvernementales, suivie de la pénurie de capitaux ou leur coût élevé et l'absence ou la quasi-absence de politique gouvernementale. Un risque trop élevé lié à l'investissement a une incidence moindre. Il est intéressant de noter qu'aucun expert de cette région n'a évoqué la faible priorité accordée à l'efficacité énergétique du fait qu'elle ne fait pas partie du cœur de l'activité, alors qu'elle est considérée comme l'un des principaux obstacles, sinon le principal, dans d'autres sous-régions.

Dans la sous-région de l'Europe du Sud-Est (fig. 9 c), le manque d'informations sur les possibilités en matière d'efficacité énergétique est considéré comme le principal obstacle, suivi de la faible priorité accordée à l'efficacité énergétique, qui ne relève pas de l'activité principale, et du manque d'expertise technique. L'engagement insuffisant de la direction ou un environnement d'entreprise défavorable sont jugés moins importants.

Dans la sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord (fig. 9 d), la faible priorité accordée à l'efficacité énergétique, qui ne fait pas partie du cœur de l'activité, est considérée comme l'obstacle majeur, suivie par la pénurie de capitaux ou leur coût élevé, les prix de l'énergie trop faibles pour constituer une incitation financière et l'absence d'incitations publiques.

Dans la région de la CEE, 56 % des personnes interrogées ont déclaré que leurs entreprises rendaient régulièrement compte des progrès réalisés en matière d'amélioration de l'efficacité énergétique, par exemple dans le cadre de leur rapport annuel. Ce pourcentage est le plus élevé dans la sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord (68 %), suivie de l'Europe du Sud-Est (56 %) et le plus faible dans la sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie (38 %).

Selon les personnes interrogées, les systèmes de gestion de l'énergie ne sont pas très répandus dans les entreprises. À peine plus de 20 % des experts ont déclaré que leur entreprise possédait un système de gestion de l'énergie certifié ISO 50001 et 20 % disposaient d'autres types de systèmes (fig. 10). Dans la sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord, 27 % des répondants ont mentionné un système de gestion de l'énergie certifié ISO 50001 au sein de leur entreprise. Cette part est de 22 % en Europe du Sud-Est et de 18 % dans la sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie.

Les experts ont également été invités à identifier les mesures ou projets d'efficacité énergétique mis en œuvre par leurs entreprises au cours des trois dernières années. Dans la région de la CEE et partout dans le monde, presque toutes les entreprises ont mis en œuvre certaines mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique (fig. 11). Elles n'étaient que 7 % dans la région de la CEE à n'avoir engagé aucune mesure en ce sens. Les actions les plus courantes portaient sur les bâtiments (par exemple amélioration de l'isolation, de l'éclairage, etc.) ainsi que sur les usines et installations. Il s'agit là des mesures

FIGURE 10. Existence d'un système de gestion de l'énergie certifié ou mis en œuvre selon une norme spécifique au sein de l'entreprise

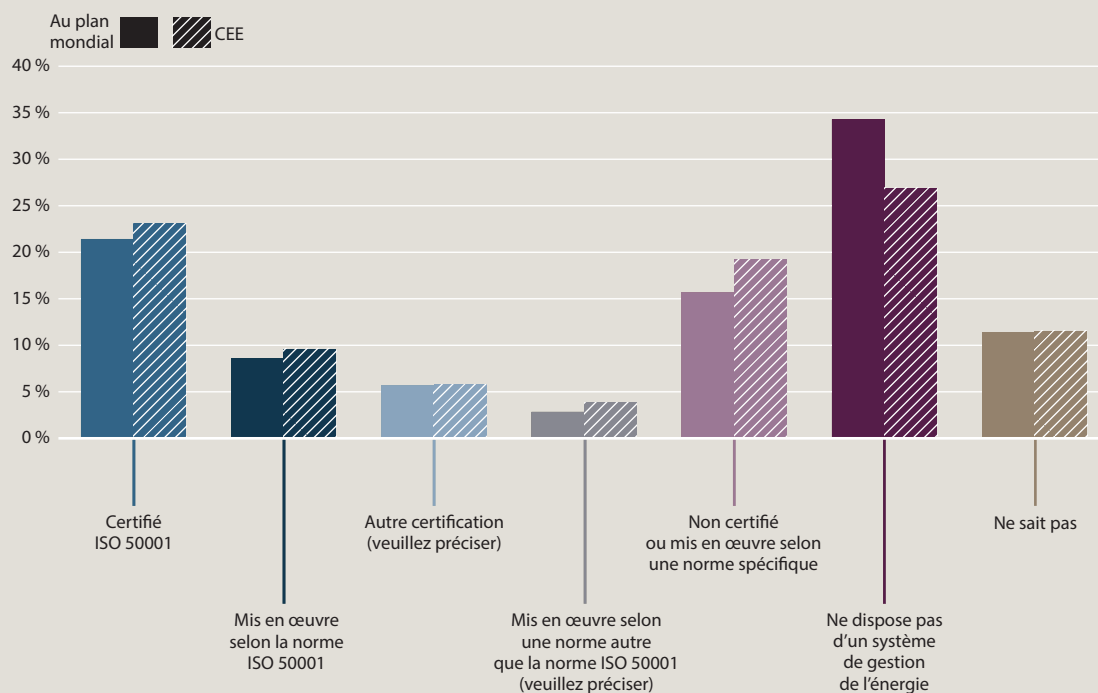
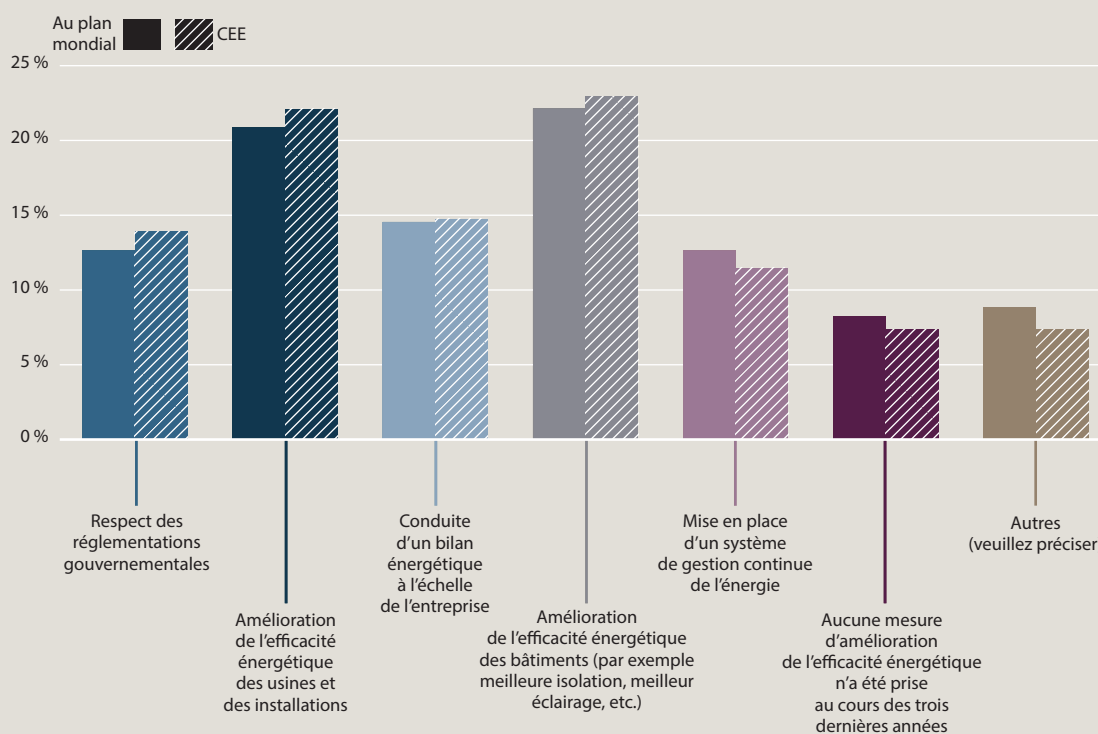


FIGURE 11. Mesures ou projets d'amélioration de l'efficacité énergétique mis en œuvre par les entreprises des personnes interrogées au cours des trois dernières années (poids relatif des mesures et projets)

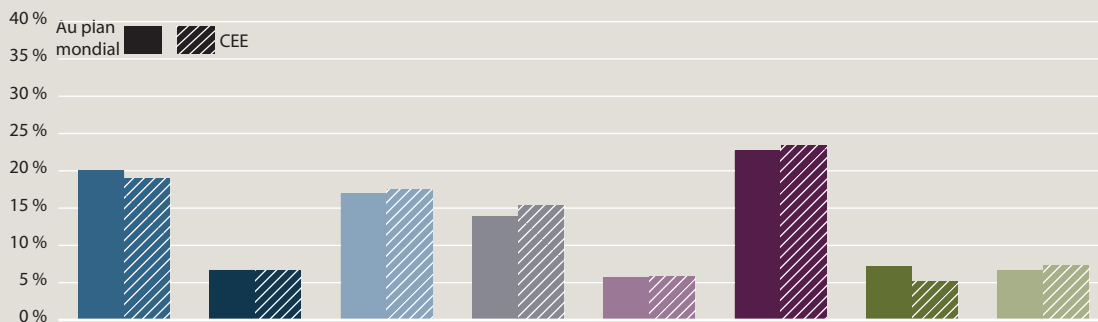


essentielles prises dans les trois sous-régions. Dans la sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord, des mesures visant à se conformer à la réglementation gouvernementale, la conduite d'un bilan énergétique à l'échelle de l'entreprise et la mise en place d'un système de gestion de l'énergie ont également été évoquées. Dans la sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie, les mesures visant à se conformer aux réglementations gouvernementales ne figuraient pas parmi les réponses.

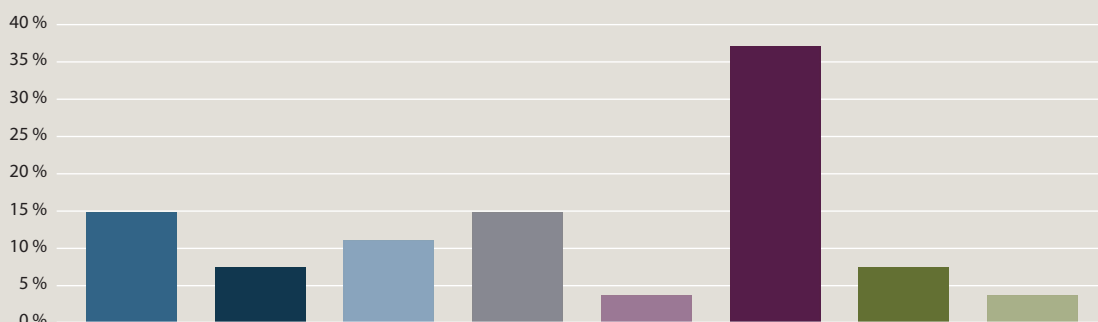
Dans la dernière question de l'enquête, il a été demandé aux experts d'identifier les principaux avantages commerciaux tirés par leurs entreprises des mesures d'efficacité énergétique mises en œuvre (fig. 12). Tant au niveau mondial que dans la région de la CEE, le principal avantage commercial mentionné est l'amélioration de l'efficacité et de la qualité de la production, suivie du contrôle général des coûts, de la démonstration de la responsabilité sociale des entreprises et du respect de la législation (fig. 12 a). Dans la sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie, le principal avantage avancé est l'amélioration de l'efficacité et de la qualité de la production (fig. 12 b). Le contrôle général des coûts, le respect de la législation et la démonstration de la responsabilité sociale des entreprises arrivent loin derrière dans le classement. Dans la sous-région de l'Europe du Sud-Est, l'amélioration de l'efficacité et de la qualité de la production est aussi et de loin le principal avantage, suivie de la démonstration de la responsabilité sociale des entreprises et du contrôle général des coûts, et plus loin encore du respect de la législation et la garantie de la sécurité de l'approvisionnement en électricité (fig. 12 c). Dans la sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord, l'appréciation des avantages commerciaux est légèrement différente (fig. 12 d). Le principal intérêt est le contrôle général des coûts, suivi de près par la démonstration de la responsabilité sociale des entreprises, le respect de la législation et l'amélioration de l'efficacité et de la qualité de la production.

FIGURE 12. Principaux avantages commerciaux, pour les entreprises et les personnes interrogées, découlant des mesures d'efficacité énergétique mises en oeuvre (poids relatif des avantages)

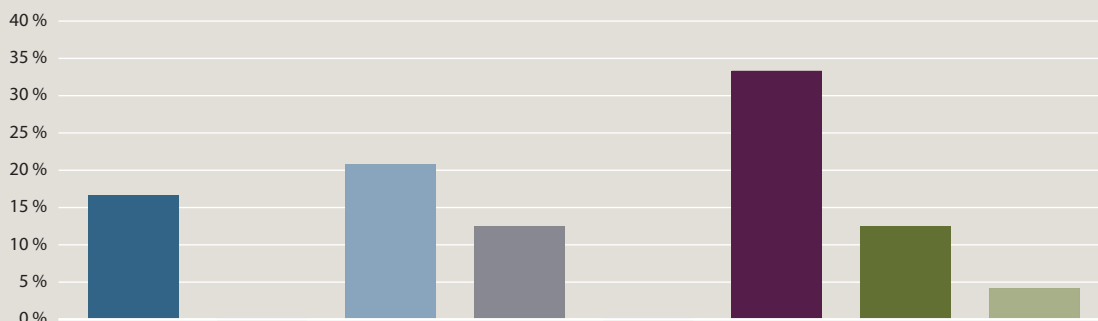
a) L'ensemble des pays et région de la CEE



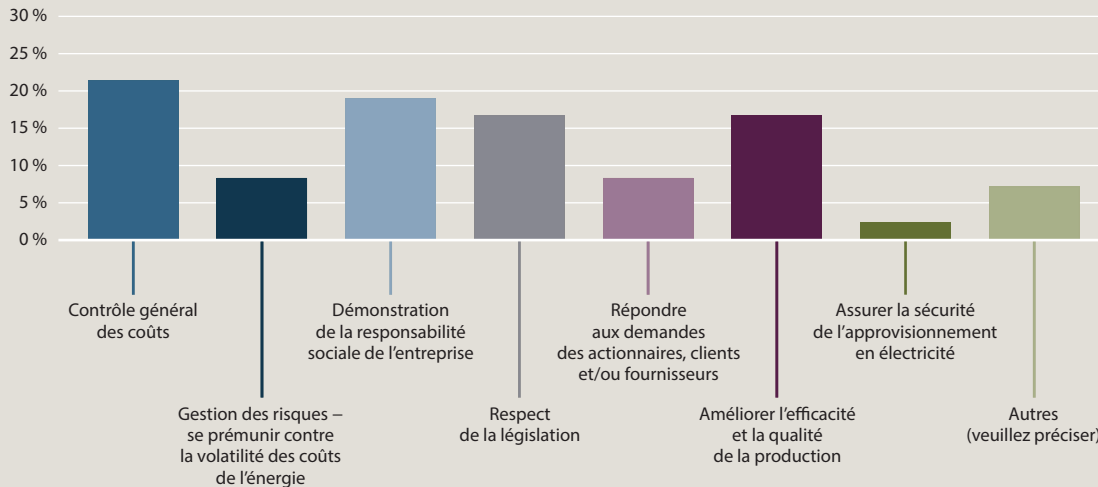
b) Sous-région de l'Europe orientale, du Caucase, de l'Asie centrale et de la Fédération de Russie



c) Sous-région de l'Europe du Sud-Est



d) Sous-région de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord



CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'enquête a suscité un vif intérêt dans les rangs des praticiens de l'efficacité énergétique de divers pays, organisations et secteurs. Dans la correspondance et les conversations avec les répondants, ceux-ci ont souligné la pertinence de l'approche et des questions ainsi que l'importance et la valeur de l'étude. De nombreux experts nous ont fait part de leur souhait de recevoir les résultats de l'analyse, confirmant ainsi l'intérêt du sujet de la recherche et les possibilités d'application de ses résultats par les décideurs et autres acteurs de l'efficacité énergétique dans leur travail.

Sur la base de l'évaluation des experts et de l'analyse qui en résulte, un certain nombre de conclusions peuvent être tirées à différents niveaux : mondial, région de la CEE, sous-régional et national.

CONCLUSIONS

1. Les possibilités d'investissement dans l'efficacité énergétique dans le monde et dans la région de la CEE sont relativement élevées voire élevées, mais ce potentiel reste largement inexploité dans de nombreux pays, où l'on observe un décalage important entre possibilités d'investissement et niveau effectif des investissements réalisés.
2. La plupart des pays de la région de la CEE ont mis en place une législation-cadre pour l'efficacité énergétique et nombre d'entre eux disposent de lois, de programmes et de politiques en la matière. Dans la sous-région d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, presque tous les éléments du cadre réglementaire sont en place et sont considérés comme relativement efficaces, mais pas toujours à même de fournir un appui très solide et faciliter les investissements dans l'efficacité énergétique. Dans d'autres parties de la région de la CEE, la situation varie d'un pays à l'autre, certains n'ayant ni règlements d'application, règles ou normes, ni programmes et politiques spécifiques.
3. En général, il existe une corrélation positive entre l'existence du cadre réglementaire et l'efficacité avec laquelle il aide et facilite les investissements dans l'efficacité énergétique. À titre d'exemple, l'Allemagne a mis en place un cadre réglementaire solide qui apporte un soutien important aux investissements. En Azerbaïdjan et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, le cadre réglementaire est jugé faible et il fournit un soutien limité aux investissements. Le Bélarus, le Kazakhstan et l'Ukraine disposent pour l'essentiel d'un cadre réglementaire mais l'appui fourni aux investissements en faveur de l'efficacité énergétique n'est pas jugé solide, en particulier en Ukraine.

4. Les pays de la région de la CEE ont mis en place au niveau national des institutions en charge de l'élaboration et de l'application des politiques de soutien aux investissements réalisés dans des projets relatifs à l'efficacité énergétique. Toutefois, leur efficacité est variable selon le pays : c'est en Allemagne et en Suisse qu'elle est jugée la plus élevée et en Albanie, en Azerbaïdjan et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine qu'elle est estimée la plus faible. En dehors de la région de la CEE, l'Inde et le Mexique sont réputés pour l'efficacité de leurs institutions nationales de promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie.
5. Parmi les différents échelons de gouvernement, ce sont les autorités nationales qui sont généralement considérées comme offrant le niveau de soutien le plus élevé pour ce qui est de l'élaboration et de l'exécution des projets dans le domaine de l'efficacité énergétique, comparativement aux niveaux régional (provincial) et local (municipal). Le Canada et les États-Unis, où le soutien des autorités des provinces et des États est supérieur à celui des autorités nationales et locales, constituent une exception. En Ukraine, l'aide apportée par les autorités locales est jugée supérieure à celle des autorités nationales et régionales (oblast).
6. L'assistance internationale est jugée moyennement efficace pour ce qui est d'accroître le niveau des investissements en faveur de l'efficacité énergétique dans la plupart des pays d'Europe du Sud-Est, d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. C'est en Albanie, en Arménie, au Bélarus, en Croatie (nouvel État membre de l'UE) et en Ukraine qu'elle est considérée comme la plus effective, alors qu'en Azerbaïdjan et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, son efficacité est jugée relativement faible. Parmi les pays analysés situés hors de la région de la CEE, c'est en Inde et au Mexique que l'efficacité de l'aide internationale est la plus élevée et au Brésil qu'elle est la plus faible.
7. L'environnement financier n'est pas très favorable aux investissements dans l'efficacité énergétique. Dans de nombreux pays, y compris des pays développés et des pays en transition de la région de la CEE, les institutions financières connaissent mal les projets et les mesures en faveur de l'efficacité énergétique. Elles estiment que le financement de ces projets est beaucoup plus risqué que celui d'autres types de projets commerciaux. Les conditions de remboursement et d'amortissement des prêts par les économies réalisées grâce à l'amélioration de l'efficacité sont généralement considérées comme plus favorables pour des projets du secteur public que pour des projets du secteur privé, mais ne sont pas très avantageuses dans la plupart des cas.
8. En règle générale, le prix de l'énergie constitue une incitation à l'amélioration de l'efficacité énergétique, même si elle s'avère souvent insuffisante. Toutefois, la situation à cet égard est très différente selon les pays. Dans la région de la CEE, la tarification constitue une incitation très forte en Ukraine et en Arménie, moyenne en Allemagne et en Albanie et très faible en Croatie et en Suisse. Parmi les pays sélectionnés en dehors de la région de la CEE, c'est au Brésil que l'incitation par les prix de l'énergie est la plus forte et en Inde qu'elle est la plus faible.
9. Au niveau mondial tout comme dans la région de la CEE, l'autofinancement reste le type de financement le plus largement utilisé pour les projets relatifs à l'efficacité énergétique, suivi par le financement public direct et par l'emprunt. Cela étant, la situation varie considérablement d'une sous-région à l'autre et au sein des sous-régions. Dans le Caucase et en Ukraine, les fonds apportés par des donateurs

sont le type de financement le plus répandu. En Croatie, c'est le fonds pour l'efficacité énergétique qui joue un rôle majeur dans ce domaine. En Amérique du Nord, les sociétés de services énergétiques constituent une importante source de financement.

10. La faible sensibilisation aux multiples avantages des projets d'efficacité énergétique est considérée comme le principal obstacle à l'accroissement des investissements et des flux financiers consacrés à ces projets, suivie par le manque de compréhension du financement de l'efficacité énergétique par les banques et autres institutions financières, les obstacles administratifs et la bureaucratie, et enfin par le faible niveau des prix de l'énergie. Certains pays ont identifié un ou deux obstacles particulièrement importants : l'absence de législation et de politiques spécifiques et les faibles prix de l'énergie pour l'Azerbaïdjan ; les difficultés à obtenir des prêts commerciaux et d'autres types de financement au Bélarus ; les faibles prix de l'énergie au Kazakhstan et en Suisse et la méconnaissance des nombreux avantages des projets relatifs à l'efficacité énergétique au Canada et en Allemagne.
11. Les incitations fiscales et les prêts à faible taux d'intérêt pour les projets portant sur l'efficacité énergétique sont considérés comme les principaux facteurs de nature à améliorer la viabilité des investissements dans certains pays. Viennent ensuite l'imposition de normes plus strictes en matière d'efficacité énergétique, des programmes de formation et de sensibilisation, une amélioration de la législation et la réduction des risques liés aux investissements grâce à des programmes d'aide des pouvoirs publics. Dans certains pays, des facteurs précis sont jugés déterminants : les faibles taux d'intérêt pour les projets consacrés à l'efficacité énergétique en Arménie, au Bélarus, en Croatie et en Ukraine, une législation plus favorable en Azerbaïdjan, un meilleur accès au financement commercial au Kazakhstan et les incitations fiscales en Allemagne. Deux facteurs principaux ont été identifiés en ex-République yougoslave de Macédoine, à savoir les incitations fiscales et la mise en œuvre de systèmes de gestion de l'énergie dans l'industrie, alors qu'en Suisse il s'agit de la mise en œuvre de systèmes de gestion de l'énergie dans l'industrie et la tarification du carbone.
12. La plupart des entreprises de la région de la CEE se sont fixées des objectifs internes ou de conformité en matière d'efficacité et d'intensité énergétiques. Dans les entreprises, les décisions en la matière sont souvent l'apanage des décideurs de haut niveau. En même temps, la faible priorité accordée à l'efficacité énergétique, qui ne fait pas partie du cœur de l'activité, est un écueil auquel se heurtent les entreprises lorsqu'elles envisagent d'investir dans l'efficacité énergétique industrielle. Les deux autres obstacles majeurs sont la pénurie de capitaux ou leur coût élevé et le manque d'incitations publiques. Près de 50 % des entreprises ont mis en place un système de gestion de l'énergie, mais ils ne sont que 20 % à être certifiés ISO 50001. Pratiquement toutes les entreprises mettent en œuvre des mesures ou des projets pour améliorer l'efficacité énergétique. Les actions les plus courantes ont trait au renforcement de l'efficacité énergétique des bâtiments, des usines et des installations. L'activité principale profitant des avantages découlant des mesures d'efficacité énergétique, les entreprises envisagent d'améliorer l'efficacité et la qualité de la production, le contrôle général des coûts, la démonstration de la responsabilité sociale des entreprises et le respect de la législation.

Sur la base de l'analyse et des conclusions de la recherche, plusieurs recommandations peuvent être formulées afin de réaliser des progrès significatifs dans la réduction de l'écart entre le potentiel d'investissement dans l'efficacité énergétique et le niveau réel de cet investissement.

RECOMMANDATIONS

1. Les pays devraient s'employer à améliorer l'efficacité de leur cadre réglementaire en redoublant d'efforts pour élaborer, améliorer, mettre en œuvre et faire appliquer des mesures réglementaires, des normes ainsi que des programmes et politiques ciblés en matière d'efficacité énergétique. Les pays dont le cadre réglementaire est lacunaire devraient envisager d'y remédier en tirant parti de l'expérience d'autres pays qui ont adopté et appliqué avec succès des dispositions dans ce domaine.
2. Les pays devraient fournir aux institutions spécialisées chargées de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques qui soutiennent les investissements dans des projets liés à l'efficacité énergétique les ressources nécessaires à cette fin. Ces institutions ont souvent prouvé leur efficacité dans la promotion de ces investissements.
3. Il conviendrait de poursuivre l'aide internationale et de faire appel aux donateurs, en étroite coopération avec les pays bénéficiaires, afin de s'assurer que ces fonds sont utilisés pour mobiliser des investissements privés et non pour les évincer, d'améliorer les connaissances des spécialistes de la finance du pays en matière d'investissement dans l'efficacité énergétique et de tirer parti des nombreux avantages de cette dernière.
4. Des efforts importants sont à déployer pour sensibiliser davantage les institutions financières au financement de l'efficacité énergétique et apaiser leur crainte de s'exposer à des risques très élevés. À cet effet, il est souhaitable de mettre en place des politiques nationales spécifiques.
5. En l'absence de solution universelle, les pays devraient prendre en compte leur situation particulière dans l'application des politiques et des mesures visant à accroître les investissements dans l'efficacité énergétique. Ils peuvent cependant tirer profit des expériences réussies d'autres pays en appliquant leurs meilleures pratiques et en évitant de reproduire leurs erreurs.
6. Les prix de l'énergie peuvent être un moteur important des investissements dans l'efficacité énergétique. Les pays dans lesquels les prix de l'énergie ne constituent pas une incitation suffisante à la recherche de l'efficacité énergétique devraient y réfléchir.
7. Il peut être utile de mener un travail de sensibilisation aux nombreux aspects bénéfiques des projets relatifs à l'efficacité énergétique dans la mesure où il s'agit de l'une des mesures les plus efficaces pour accroître les investissements et les flux de financement en faveur de tels projets. Cela peut nécessiter la mise en place d'un système de valorisation des avantages non économiques, afin que ceux-ci soient dûment pris en compte lors de la prise de décisions en matière d'investissements.
8. Les incitations fiscales et les prêts à faible taux d'intérêt devraient être considérés, à court et à moyen terme, en particulier dans les pays en transition, comme les moyens les plus appropriés d'accroître la viabilité des investissements dans les projets d'efficacité énergétique.
9. Les gouvernements devraient réfléchir à la mise en place de mesures incitant les entreprises à accroître l'efficacité énergétique au moyen de politiques appropriées. Les entreprises devraient quant à elles examiner la possibilité de mettre en œuvre des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique, par exemple celles qui permettent de renforcer l'efficacité et la qualité de la production, de réduire les coûts de production, de démontrer la responsabilité sociale des entreprises, de contribuer au respect de la législation, et qui ont en fin de compte un impact positif sur l'activité principale.

ANNEXE

ENQUÊTE – SURMONTER LES OBSTACLES AUX INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

**ENQUÊTE MENÉE DANS LE CADRE D'UNE ÉTUDE
CONJOINTE RÉALISÉE PAR LA COMMISSION ÉCONOMIQUE
DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE ET LE CENTRE
DE COPENHAGUE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (C2E2)**

Objectif : Identifier les obstacles nationaux et régionaux aux investissements dans l'efficacité énergétique et déterminer les moyens de les lever.

Public visé : Experts, chefs d'entreprise et représentants d'entreprises industrielles, représentants d'institutions financières, et responsables gouvernementaux chargés de l'efficacité énergétique dans un pays donné ou un petit groupe de pays.

Note : *Toutes les informations fournies sont traitées de manière confidentielle et ne sont reproduites que sous forme anonyme et agrégée.*

QUESTIONNAIRE

Nom, prénom :

Sexe :

Pays (veuillez indiquer le pays auquel se rapportent les réponses fournies) :

Nom de l'organisation (entreprise) :

Fonction (titre) :

Site Web :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone :

Skype :

1. Type d'organisation représentée :
 - Gouvernement national
 - Pouvoirs régionaux/municipaux
 - Entreprise (privée/publique)
 - Institution financière
 - Organisation internationale/intergouvernementale
 - Organisation à but non lucratif (non gouvernementale [ONG])
 - Établissement d'enseignement/institut de recherche
 - Expert indépendant
 - Autre (veuillez préciser)_____

2. Votre pays offre-t-il des possibilités d'investissements en faveur de l'efficacité énergétique ?
Sur une échelle de 1 (très peu) à 5 (énormément)

3. Quel est le niveau d'investissement en faveur de l'efficacité énergétique dont bénéficie votre pays ?
Sur une échelle de 1 (aucun investissement) à 5 (niveau élevé d'investissements)

4. Votre pays a-t-il mis en place la législation, les programmes et politiques suivants pour soutenir les investissements en faveur de l'efficacité énergétique ?
 - a) Législation-cadre (loi relative à l'efficacité énergétique ou équivalent) – Oui/Non
 (Observations. Vous pouvez citer la législation en vigueur)
 - b) Règlements locaux (mesures réglementaires) sur l'efficacité énergétique – Oui/Non
 (Observations. Vous pouvez citer des exemples de mesures réglementaires, relatives notamment à des secteurs spécifiques)
 - c) Normes sur l'efficacité énergétique – Oui/Non
 (Observations. Vous pouvez citer des exemples de normes s'appliquant à des secteurs particuliers – industrie, bâtiment, transports, électroménager, etc.)
 - d) Politiques et programmes gouvernementaux visant à soutenir les investissements en faveur de l'efficacité énergétique – Oui/Non
 (Observations. Vous pouvez préciser les intitulés des programmes et/ou politiques)

5. Le cadre réglementaire en place dans votre pays soutient-il et favorise-t-il les investissements dans l'efficacité énergétique ?
Sur une échelle de 1 (soutien très faible) à 5 (soutien très solide)
 Observations

6. a) Votre pays dispose-t-il d'institutions chargées, au niveau national, d'élaborer et/ou de mettre en œuvre des politiques d'appui aux investissements dans des projets liés à l'efficacité énergétique ? – Oui/Non
 (Observations. Dans l'affirmative, prière de nommer lesdites institutions (par exemple agence de l'efficacité énergétique, service du Ministère de l'énergie, Fonds pour l'efficacité énergétique, etc.))
- b) Dans quelle mesure ces institutions sont-elles efficaces ?
Sur une échelle de 1 (inefficaces) à 5 (très efficaces)
 Observations

7. Dans quelle mesure les autorités à divers niveaux soutiennent-elles la conception et la mise en œuvre dans votre pays de projets relatifs à l'efficacité énergétique ?
- a) Au plan national
Sur une échelle de 1 (aucun appui) à 5 (appui très efficace)
- b) Au plan régional (provincial)
Sur une échelle de 1 (aucun appui) à 5 (appui très efficace)
- c) Au plan local (municipal)
Sur une échelle de 1 (aucun appui) à 5 (appui très efficace)
- Observations
8. a) Votre pays bénéficie-t-il d'une aide internationale pour développer et mettre en œuvre des projets liés à l'efficacité énergétique ? – Oui/Non
(Observations. Dans l'affirmative, vous pouvez préciser les principales formes d'assistance, par exemple des subventions, des prêts à taux réduit, une assistance technique, etc.)
- b) Dans quelle mesure l'aide internationale est-elle efficace pour ce qui est d'accroître le niveau des investissements dans l'efficacité énergétique ?
Sur une échelle de 1 (totalement inefficace) à 5 (très efficace)
- Observations
9. a) Dans quelle mesure les institutions financières de votre pays sont-elles au fait du financement de projets et mesures en faveur de l'efficacité énergétique ?
Sur une échelle de 1 (n'ont pas connaissance) à 5 (ont parfaitement connaissance)
- Observations
- b) Comment les institutions financières de votre pays perçoivent-elles le financement de projets en faveur de l'efficacité énergétique en termes de risques par rapport à d'autres types de projets commerciaux ?
Sur une échelle de 1 (beaucoup plus risqué) à 5 (pas différent des autres)
- Observations
10. Dans quelle mesure les conditions de remboursement et d'amortissement des prêts par les économies réalisées grâce à l'amélioration de l'efficacité sont-elles favorables ?
- a) Pour les projets du secteur privé
Sur une échelle de 1 (non favorables) à 5 (très favorables)
- Observations
- a) Pour les projets du secteur public
Sur une échelle de 1 (non favorables) à 5 (très favorables)
- Observations
11. Le prix de l'énergie dans votre pays constitue-t-il une incitation suffisante pour la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique ?
Sur une échelle de 1 (aucune incitation) à 5 (forte incitation)
- Observations
12. a) Quels sont les types de financement commercial disponibles dans votre pays pour mettre en œuvre des projets d'efficacité énergétique ?
(Veuillez cocher tous les choix possibles – plusieurs réponses possibles)
- a) Financement en fonds propres
- b) Financement par l'emprunt
- c) Autofinancement
- d) Financement par l'intermédiaire de sociétés de services énergétiques

- e) Autres types – veuillez préciser
 - b) Quels sont les types de budget et de financement de donateurs disponibles dans votre pays pour mettre en œuvre des projets d'efficacité énergétique ?
(Veuillez cocher tous les types disponibles – plusieurs réponses possibles)
 - a) Financement public direct (national, municipal)
 - b) Financement grâce à des incitations fiscales, subventions, etc.
 - c) Fonds pour l'efficacité énergétique
 - d) Fonds des donateurs
 - e) Autres types – veuillez préciser
13. Quels sont les types de financement les plus largement utilisés dans votre pays ?
Trois (3) choix possibles.
- a) Financement en fonds propres
 - b) Financement par l'emprunt
 - c) Autofinancement
 - d) Financement par l'intermédiaire de sociétés de services énergétiques
 - e) Financement public direct (national, municipal)
 - f) Financement grâce à des incitations fiscales, subventions, etc.
 - g) Fonds pour l'efficacité énergétique
 - h) Fonds des donateurs
 - i) Autres types – veuillez préciser
14. Quels sont les principaux obstacles à l'accroissement des flux d'investissement et de financement consacrés aux projets d'efficacité énergétique dans votre pays ? Veuillez sélectionner au maximum les trois (3) obstacles jugés les plus importants.
- a) Absence de politiques, programmes, législation, mesures réglementaires et normes spécifiques
 - b) Mise en œuvre et application insuffisantes des politiques et de la législation
 - c) Obstacles administratifs, bureaucratie
 - d) Situation politique/économique instable dans le pays
 - e) Taux d'intérêt élevés pour les projets d'efficacité énergétique
 - f) Faible niveau des prix de l'énergie
 - g) Difficultés à obtenir des prêts commerciaux et d'autres types de financement
 - h) Manque de compréhension du financement de l'efficacité énergétique par les banques et autres institutions financières
 - i) Faible sensibilisation aux multiples avantages des projets d'efficacité énergétique
 - j) Manque d'expertise technique et de capacité pour identifier/évaluer/mettre en œuvre les projets
 - k) Incertitude quant aux résultats
 - l) Problèmes liés à l'utilisation des économies réalisées grâce aux mesures d'efficacité énergétique
 - m) Autres – veuillez préciser
- Observations
15. Quels sont les principaux facteurs de nature à conduire à un accroissement des investissements en faveur des projets d'efficacité énergétique dans votre pays ? Veuillez sélectionner au maximum les trois (3) facteurs jugés les plus importants.
- a) Législation plus favorable
 - b) Meilleur accès au financement commercial
 - c) Incitations fiscales

- d) Prêts à faible taux d'intérêt pour les projets portant sur l'efficacité énergétique
- e) Suppression des risques liés aux investissements grâce à des programmes d'aide des pouvoirs publics
- f) Recours au financement d'amorçage de donateurs et des gouvernements pour induire un effet de levier sur les financements commerciaux
- g) Mise en œuvre de systèmes de gestion de l'énergie dans l'industrie
- h) Imposition de normes plus strictes en matière d'efficacité énergétique
- i) Assistance technique
- j) Tarification du carbone
- k) Bilans énergétiques obligatoires
- l) Programmes de formation et de sensibilisation
- m) Meilleure expertise technique
- n) Autres – veuillez préciser

Observations

16. Les questions suivantes s'adressent aux chefs d'entreprise et aux représentants d'entreprises industrielles. Veuillez cliquer sur Oui si vous souhaitez continuer de répondre au questionnaire.

17. Dans votre entreprise, les décisions relatives à l'efficacité énergétique (investissements et/ou stratégie) sont-elles prises par les mêmes personnes que les principales décisions commerciales ?

- a) Oui
- b) Non
- c) Ne sait pas

Observations

18. Votre entreprise a-t-elle fixé un objectif global en matière d'efficacité et d'intensité énergétiques (productivité) ?

- a) Objectif d'efficacité énergétique/d'intensité énergétique fondé sur la conformité (par exemple se conformer aux réglementations gouvernementales)
- b) Objectif interne en matière d'efficacité et d'intensité énergétiques (par exemple respecter des engagements volontaires)
- c) Pas d'objectif fixé en matière d'efficacité énergétique/d'intensité énergétique
- d) Ne sait pas

Observations

19. Quels sont les principaux obstacles auxquels se heurte votre entreprise lorsqu'elle envisage d'investir dans l'efficacité énergétique industrielle ? Veuillez sélectionner au maximum les trois (3) obstacles jugés les plus importants.

- a) Prix de l'énergie trop faibles pour constituer une incitation financière
- b) Pénurie de capitaux ou coût élevé des capitaux
- c) Investissement trop risqué
- d) Manque d'information sur les opportunités en termes d'efficacité énergétique
- e) Peu ou pas de politique gouvernementale
- f) Engagement insuffisant de la direction ou environnement défavorable de l'entreprise
- g) Défaut d'expertise technique
- h) Absence d'incitations publiques

- i) Faible priorité accordée à l'efficacité énergétique, qui ne fait pas partie du cœur de l'activité
- j) Autres – veuillez préciser
- Observations
20. Votre entreprise rend-elle régulièrement compte des progrès réalisés en matière d'amélioration de l'efficacité énergétique, par exemple dans le cadre de son rapport annuel ?
- a) Oui
- b) Non
- c) Ne sait pas
- Observations
21. Votre entreprise a-t-elle mis en place un système de gestion de l'énergie certifié ou conforme à une norme spécifique ?
- a) Certifié ISO 50001
- b) Mis en œuvre selon la norme ISO 50001
- c) Autre certification (veuillez préciser)
- d) Mis en œuvre selon une norme autre que la norme ISO 50001 (veuillez préciser)
- e) Non certifié ou mis en œuvre selon une norme spécifique
- f) Ne dispose pas d'un système de gestion de l'énergie
- g) Ne sait pas
- Observations
22. Quels projets ou mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique votre entreprise a-t-elle mis en œuvre au cours des trois dernières années ? Veuillez cocher toutes les réponses qui conviennent.
- a) Respect des réglementations gouvernementales
- b) Amélioration de l'efficacité énergétique des usines et des installations
- c) Conduite d'un bilan énergétique à l'échelle de l'entreprise
- d) Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments (par exemple meilleure isolation, meilleur éclairage, etc.)
- e) Mise en place d'un système de gestion continue de l'énergie
- f) Autres – veuillez préciser
- g) Aucune mesure d'amélioration de l'efficacité énergétique n'a été prise au cours des trois dernières années
- Observations
23. Quels sont les principaux avantages pour votre entreprise découlant des mesures d'efficacité énergétique mises en œuvre ? Veuillez en sélectionner trois (3) au maximum.
- a) Contrôle général des coûts
- b) Gestion des risques – se prémunir contre la volatilité des coûts de l'énergie
- c) Démonstration de la responsabilité sociale de l'entreprise
- d) Respect de la législation
- e) Répondre aux demandes des actionnaires, clients et/ou fournisseurs
- f) Améliorer l'efficacité et la qualité de la production
- g) Assurer la sécurité de l'approvisionnement en électricité
- h) Autres – veuillez préciser
- Observations

RÉFÉRENCES

AIE (2016a), Agence internationale de l'énergie. Energy Efficiency Market Report 2016, OCDE/AIE, 2016.

AIE (2016b), Agence internationale de l'énergie. World Energy Investment 2016, OCDE/AIE, 2016.

Banque mondiale (2017a), Global Tracking Framework 2017 : Progress Towards Sustainable Energy (avril), Banque mondiale, Washington.

Banque mondiale (2017b), Sudeshna Ghosh Banerjee et al. Regulatory Indicators for Sustainable Energy. A Global Scorecard for Policy Makers (RISE 2016), Banque mondiale, Washington.

CEE (2015), Meilleures pratiques pour promouvoir l'efficacité énergétique : cadre structuré des meilleures pratiques dans les politiques visant à promouvoir l'efficacité énergétique pour atténuer les changements climatiques et favoriser le développement durable, Série Énergie de la CEE n° 43, Nations Unies, New York et Genève, 2015.

CPI (2017), Climate Policy Initiative. Rodney Boyd et al. The Productivity of International Financial Institutions' Energy Interventions, mars 2017, un rapport de Climate Policy Initiative.

CT (2016), Carbon Trust. Simon Retallack et al. Available, attractive, too slow ? How to accelerate energy efficiency by getting financing for it right, novembre 2016, Royaume-Uni.

ECS (2013a), Secrétariat de la Charte de l'énergie. In-Depth Review of the Energy Efficiency Policy of Albania, 2013, Bruxelles, Belgique.

ECS (2013b), Secrétariat de la Charte de l'énergie. In-Depth Review of the Energy Efficiency Policy of Azerbaijan, 2013, Bruxelles, Belgique.

ECS (2013c), Secrétariat de la Charte de l'énergie. In-Depth Review of the Energy Efficiency Policy of the Republic of Belarus, 2013, Bruxelles, Belgique.

ECS (2013d), Secrétariat de la Charte de l'énergie. In-Depth Review of the Energy Efficiency Policy of Ukraine, 2013, Bruxelles, Belgique.

ECS (2017), Secrétariat de la Charte de l'énergie. In-Depth Review of the Energy Efficiency Policy of Armenia (2016), 2017, Bruxelles, Belgique.

IPEEC (2017), IPEEC Partenariat international pour la coopération en matière d'efficacité énergétique. Supporting energy efficiency progress in major economies : Annual Report 2016, IPEEC/OCDE, Paris France, 2017.

PNUE (2016), Programme des Nations Unies pour l'environnement. UNEP Guide for Energy Efficiency and Renewable Energy Laws, septembre 2016, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Nairobi, Kenya.

